

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and Europe, including daily and weekly editions.

LE SOLEIL

Rédaction et Administration

43 RUE SAINT-VI

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

ENCORE LE "JOURNAL D'AGRICULTURE"

Le plaidoyer du "Soleil"

Le Journal d'Agriculture a décidé de faire parler de lui. Le renouvellement de son contrat d'impression, qui doit se faire d'ici trois mois, fournit présentement le thème d'une polémique plutôt vive; il peut être matière à réflexions fort utiles — et assez instructives — pour le public.

On se rappellera les faits. Le Journal d'Agriculture est imprimé par les propriétaires du Canada, organe officiel du parti libéral à Montréal. Il y a quelques semaines une discussion s'éleva entre M. Gaston Maillat, directeur de l'Autrité, journaliste d'assez fraîche date, et le susdit Canada. On y discuta copieusement ses avantages physiques des deux directeurs: M. Maillat est assez replet, M. Fernand Rinfret plutôt svelte, et cela prêtait à d'innombrables pointes et ripostes que le public suivait d'un oeil distrait.

Mais, un beau dimanche, le combat changea d'èpe, si l'on ose dire. M. Gaston Maillat proposait tout inopinément au cabinet Gouin d'imprimer le Journal d'Agriculture à dix mille exemplaires de moins que ne reçoivent les propriétaires du Canada. Il eût mis aux lèvres du Canada une serrure dernier modèle que l'effet n'eût pas été plus direct, ni plus constant. Onques depuis, le Canada n'a parlé de l'Autrité et de son "gras-souillet" directeur.

Le Soleil, par contre, vient à la rescousse du Canada — et du gouvernement — avec un article qui représente probablement la meilleure défense que les ministériels puissent offrir.

Dépourillé des gros mots qui ne prouvent rien, l'article peut se résumer ainsi:

1° L'offre de M. Gaston Maillat doit être écartée parce que, M. Maillat ne possède point d'imprimerie et que, dans une entreprise aussi sérieuse — l'impression et la distribution d'une revue dont le tirage atteint les cent mille — il importe de ne traiter "qu'avec des imprimeurs sérieux, offrant toutes garanties financières et autres, pour la parfaite exécution de l'ouvrage à un prix raisonnable."

2° La Patrie, qui seconde de façon plus ou moins directe la campagne de M. Gaston Maillat, fait acte d'hypocrisie puisqu'elle-même jadis a imprimé le Journal d'Agriculture dans des conditions moins favorables au public que celles où l'imprimeur aujourd'hui les propriétaires du Canada. "Et la Patrie prétendait alors, dit le Soleil, que le contrat qu'on lui donnait sans soumission était dans l'intérêt public, qu'elle n'était pas trop payée et elle le défendait. Les sous, à cette époque, tombaient dans son escarcelle."

3° Le contrat actuel, examiné en soi, "est le meilleur qui pouvait se faire."

L'argument dirigé contre M. Maillat offre une indiscutable valeur; celui qui vise la Patrie peut avoir une certaine importance polémique et le troisième ouvre la porte à une intéressante discussion entre hommes d'affaires et techniciens.

Mais, que valent les trois arguments ensemble contre ceux qui, envisageant la question du seul point de vue de l'intérêt public, réclament qu'on applique à l'impression du Journal d'Agriculture — et de toutes les pièces officielles — les méthodes d'affaires ordinaires, c'est-à-dire, l'octroi du contrat par soumissions demandées aux imprimeurs compétents?

Si, comme le prétend le Soleil, les conditions inscrites dans le contrat actuel représentent le maximum de garanties possible, il sera toujours facile de les répéter dans le prochain cahier des charges; et le Canada, qui ne doit pas exécuter le contrat à perte, pourra toujours soumissionner aux mêmes conditions. Il le fera assurément, ou à des conditions plus favorables encore, car la perspective de la concurrence ne pourra que le stimuler. D'autres imprimeurs s'inscriront — car le morceau en vaut la peine — et la province aura toutes chances d'obtenir un surcroît d'avantages. — Car, il ne faut pas oublier que l'ancien contrat du Journal d'Agriculture, que l'on a pareillement défendu tant que la chose fut possible, a été singulièrement modifié dans l'intérêt de la province, à la suite des critiques de l'Opposition. Il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas place encore pour quelque progrès.

En tout cas, la libre concurrence devra donner un résultat au moins aussi satisfaisant que celui d'aujourd'hui — personne ne prétendra que le Canada soit seul capable d'imprimer le Journal d'Agriculture — et cela sera infiniment plus juste.

Tous les imprimeurs sont égaux devant les charges gouvernementales. Pourquoi, à compétence égale, ne le seraient-ils pas devant les faveurs?

Mais, c'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Omer HEROUX.

LA SITUATION EN SUISSE

Des dépêches récentes nous ont appris que les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie se sont mis d'accord avec les autorités helvétiques pour l'organisation d'un contrôle sur les marchandises importées en Suisse à travers les territoires des Alliés. Les termes de l'accord ont été approuvés ensuite par le Conseil fédéral, qui a heureusement conclu ainsi une longue et délicate négociation.

Le nouvel organisme

Les pourparlers ont duré, avec des alternatives diverses, depuis le mois de décembre 1914. A cette époque, le ministère français des affaires étrangères, frappé par le nombre des demandes d'importation qui venaient de Suisse et par la complication des problèmes qui se posaient ainsi, pria l'ambassadeur de la République à Berne, d'attirer l'attention du gouvernement suisse sur les services que pourrait rendre un trust d'importation. En février 1915, sir Francis Oppenheimer, le fonctionnaire britannique qui avait aidé à organiser un semblable trust en Hollande, partait pour la Suisse afin de préparer officiellement les bases d'un arrangement. En juin et en juillet, il prenait part à des pourparlers officiels, dans lesquels la France était représentée par M. François Crozier, et l'Italie par M. d'Abassa. La négociation n'a abouti pas alors à un accord complet, et les trois délégués retournèrent auprès de leurs gouvernements respectifs. Dans la suite, la diplomatie prit le sage parti de sérier

la question et l'organisation du contrôle a pu faire l'objet d'un accord auquel ont collaboré, avec l'assistance des délégués techniques, l'ambassadeur français, le ministre britannique et le ministre italien.

Le trust constitué en vertu de l'accord s'appelle la Société suisse de surveillance économique. Il est formé de notables citoyens suisses; son capital initial est fourni par le gouvernement de la Confédération et il ne fera point de profits. Sa tâche sera double. Vis-à-vis des Alliés, il sera le consignataire des marchandises dont l'exportation est prohibée en principe par la France, l'Angleterre et l'Italie, mais dont ces pays ont autorisé l'envoi en Suisse. Vis-à-vis des Suisses, il aura à surveiller l'emploi qui sera fait de ces marchandises, afin qu'aucune d'elles ne puisse passer aux ennemis de l'Entente.

Ce système de contrôle national convient certainement mieux aux industries et aux commerçants suisses que le contrôle étranger auquel les Alliés étaient obligés d'avoir recours en l'absence d'un trust. Aussi tous les intéressés se réjouissent-ils du résultat obtenu, qui est la solution de problèmes délicats résultant d'une situation géographique singulièrement embarrassante, au point de vue du ravitaillage, surtout depuis l'entrée de l'Italie dans la mêlée européenne.

La neutralité de la Suisse

L'invasion du territoire helvétique est considérée comme une menace permanente. Les autorités et la population vivent dans l'appréhension que la frontière soit violée par l'un ou l'autre des partis en présence, non pas volontairement, mais par suite d'un cas imprévu de force majeure, comme il peut s'en présenter par suite de la marche ultérieure des opérations. Et on rap-

pelle à ce propos qu'il ne dépend que des Allemands d'écorner la frontière suisse du nord-ouest. C'est légèrement en arrière, à Hohenstein, près Olten, que les Allemands ont établi leur ligne de défense. Bâle demeure ainsi sous le canon d'Istein, forteresse que la Suisse a laissée s'effriter, presque sans mot dire, au mépris des anciennes stipulations.

Tout le monde sait, de même, en Suisse, à l'écho de Paris, que ce ne serait qu'un jeu pour l'Allemagne de jeter sur Bâle, en quelques heures, au moins 150,000 hommes, grâce aux lignes stratégiques reliées avec l'immense gare badoise qu'elle possède, s'élève sur territoire suisse en pleine ville de Bâle. C'est, sans exagération, une des plus grandes garnisons de l'Europe par la superficie qu'elle couvre. Sa construction répondait évidemment moins à des nécessités d'ordre économique qu'à des projets militaires, et en consacrant une somme de 40 millions de marks à sa construction et à celle d'une voie stratégique: Saint-Louis-Leopoldshoehe-Schopfheim-Wehrackingen, l'Allemagne envisageait une éventualité à laquelle seuls des aveugles feignent de ne pas croire.

La valeur de l'armée suisse, comme le désire chez le plus grand nombre que la Suisse ne soit pas mêlée à l'horrible lutte qui ensangante l'Europe, ne font pas de doute. Il n'en reste pas moins acquis que l'Allemagne a pu ériger en temps de paix des fortifications redoutables à la frontière suisse et faire pénétrer jusque sur le territoire helvétique un de ses chemins de fer stratégiques sans que l'opinion de ce pays si jaloux de sa neutralité s'en soit émue outre mesure. L'Allemagne a consenti à payer un mark par an à la Suisse pour le terrain sur lequel avait été érigée la gare qui lui a coûté tant de millions: les apparences étaient sauves.

D'autre part, on lisait récemment dans la "Nouvelle Gazette de Zurich":

Deux cultivateurs badois, dont les propriétés se trouvent près de Friedmatt et s'étendent en partie sur le territoire de l'Alsace, ont reçu, samedi, des autorités allemandes de Saint-Louis, l'ordre d'enlever immédiatement ce qui se trouvait dans leurs champs. Aussitôt la chose faite, les Allemands se sont mis à construire des retranchements le long de la frontière suisse.

On mande aussi de Bonfol aux journaux suisses:

Les troupes allemandes font montre depuis quelques jours dans le Sundgau (Haute-Alsace), du côté de la frontière suisse, d'une plus grande activité. Les cultivateurs des villages du Sundgau, à proximité de Bâle, avaient reçu l'ordre, il y a quelques jours, de rentrer le plus tôt possible les récoltes d'automne. On apprend maintenant qu'il y a un grand remue-ménage à Vendlicourt et à Otterdorf. Les Allemands creusent des tranchées le long de la frontière, à l'est de Bonfol. On les voit, de la frontière, travailler à Otterdorf et, armé d'une longue-vue, on peut suivre très distinctement les travaux effectués entre le Larghof et Liebsdorf.

A plusieurs reprises, le gouvernement suisse a dû protester contre le passage d'avions alliés ou allemands au-dessus du territoire suisse. Dans un communiqué du 6 juillet, le Département politique fédéral déclarait à ce propos que, dans le cas de violation de la neutralité suisse par des avions étrangers, il a observé la même attitude à l'égard des divers Etats.

Dans cette même catégorie, il faut placer des faits d'ordre militaire qui se produisent fréquemment sur la frontière d'Alsace. En eux-mêmes, ils ne sont pas insignifiants, mais si l'opinion suisse était excitée par la presse, ils pourraient être l'origine d'une situation quelque peu dangereuse. Ainsi, à plusieurs reprises, des obus allemands, destinés évidemment pour les batteries françaises, sont tombés sur le territoire suisse, près de Beurnevésin, y faisant pas mal de dégâts matériels, mais n'y blessant personne. Or, il s'est trouvé des journaux de la Suisse allemande pour incriminer... Les Français qui se seraient portés trop près de la frontière helvétique. A quoi le "Démocrate", de Delemont, répondait sur un ton un peu vif: "Nous avons fait bonne justice, croyons-nous, de cette théorie. En tout cas, on est surpris que notre confrère ne se soit pas encore ému des fortifications allemandes importantes élevées aux portes de Bâle. Il y a là un danger autrement important, quoique plus lointain, que celui qu'un poste d'observation français peut faire courir à notre frontière, à la lisière de la forêt de Beurnevésin, où l'armée suisse a elle-même une poste fort avancée de nos autorités militaires."

Celles-ci, cependant, paraissent redouter particulièrement des empiétements du côté de la frontière française. La partie de l'armée fédérale massée dans cette direction continue de recevoir des renforts considérables, et le conseil fédéral a décidé de remettre sur pied la 4e division, qui avait été licenciée. Mais du côté allemand, on dit que la Suisse se montre assez insouciant, comme si elle avait de bonnes raisons de ne craindre aucune surprise.

L'espionnage

En somme, le gouvernement helvétique s'est appliqué, depuis le début des hostilités, à pratiquer, dans ses rapports avec les nations en guerre, une politique de stricte neutralité, — et cela malgré les inévitables incidents dus à la situation géographique. Mais il est bien évident que les autorités fédérales doivent veiller aussi, à l'intérieur même du pays, à faire respecter par

leurs habitants, cette stricte neutralité. On n'a point sérieusement mis en doute cette ferme volonté; aussi personne n'a pu s'étonner des mesures prises récemment contre l'espionnage allemand qui avait fait de la Suisse un centre d'activité où la méthode de pénétration patiente, et pour ainsi dire scientifique, avait été, depuis un an, portée à un degré de rare perfection. Suivant les milieux et les circonstances, les innombrables agents des puissances germaniques opéraient tantôt par cheminement souterrain, et tantôt à ciel ouvert avec une audacieuse publicité. Ils étaient partout et ils voyaient tout, écoutant aux portes, pénétrant dans les casernes, dans les usines, dans les conseils d'administration des banques, dans les rédactions des journaux, dans les églises et les écoles, et même dans les maisons privées; si bien qu'à la suite d'une récente affaire, plus de cent vingt personnes ont été arrêtées. Les inculpés ont été conduits à Berne où ils ont été mis au secret. Aux dernières nouvelles, plusieurs arrestations étaient encore attendues, celles notamment de quelques commerçants suisses qui, en plus de l'accusation d'espionnage au profit de l'Allemagne, sont accusés d'avoir fait passer en Allemagne des marchandises frappées d'interdiction d'exportation. Le gouvernement suisse se montre décidé à prendre les mesures les plus rigoureuses pour épurer son territoire et lutter contre l'envahissement constant des agents étrangers.

Uldéric TREMBLAY.

SAM. HUGHES ET LE PROBLEME DES MUNITIONS

Depuis le début de la guerre, le problème des munitions reste l'un des plus importants à résoudre, dans l'Empire britannique.

On sait avec quelle inertie, condamnée par la presse anglaise elle-même, le War Office l'a abordé, l'automne dernier. Aussi le manque d'obus s'est-il fait maintes fois sentir de façon déplorable sur le front anglais, dans les Flandres. A Festubert, à la Bassée, à Saint-Julien, à Langemark, des milliers de soldats anglais ont eu, au cours de combats dans des tranchées, à s'écarter de leur poste, car ils n'avaient plus de munitions. On ne peut donc pas dire que le War Office ait fait beaucoup de choses pour résoudre ce problème. Les munitions, cependant, sont un élément de la victoire, et il est évident que le War Office a fait beaucoup de choses pour résoudre ce problème.

Ces derniers mois, la production des munitions, en Angleterre, a pris une tournure plus satisfaisante, grâce à la campagne active de M. Lloyd-George parmi les ouvriers anglais, auxquels il a dit que, sans leur concours entier, et l'ajoutement de leurs réclamations contre leurs patrons, le pays serait battu par les Allemands. Tout un organisme nouveau a surgi, destiné à amortir les conflits entre le capital et le travail, et à centupler la fabrication des munitions. D'énormes commandes ont été données aux Etats-Unis, quelques-unes au Canada, et, aux dernières nouvelles, si la solution de ce problème, vital pour la Grande-Bretagne, n'est pas encore parfaite, elle paraît satisfaisante, — à condition que le travail prenne encore plus d'extension, dans les usines. Ce n'est pas à dire, toutefois, que tout aille pour le mieux, car jusqu'à l'avènement de M. Lloyd-George au nouveau ministère des Munitions, le War Office avait tellement négligé le côté munitions, que les fabrications anglaises devaient travailler des mois et des mois encore pour rattraper le temps perdu et créer des réserves d'obus considérables, pour les batailles futures.

Il y a un peu de jours, M. Thomas deputé anglais venu en Amérique pour y représenter quelque temps le ministère des Munitions, disait à Montréal que les fabricants canadiens d'obus destinés à la Grande-Bretagne ont été lents dans leur travail, et qu'ils ont chargé à l'Etat des prix exagérés, en égard au fait qu'il y avait aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Cette déclaration paraît avoir froissé le général Hughes, notre ministre des Munitions. Avec sa brusquerie habituelle, il vient de répliquer, dans un communiqué à la presse canadienne, à l'affirmation de M. Thomas, en faisant entendre que celui-ci ne sait guère ce dont il parle.

Le Canada, dit-il en substance, a livré des obus à la Grande-Bretagne des mois avant que les fabricants anglais — à part les quelques "Etat" — eussent fait leurs premières livraisons. De même, le Canada en a fabriqué de très grandes quantités, dans l'industrie privée, avant que celle des Etats-Unis se fût mise en marche, pour le compte du gouvernement anglais. "La commission canadienne des obus a ouvert la voie, de ce côté, à tout le monde", dit carrément le général Hughes, fier de son travail, puisque, cette commission, elle existe à son insu. Il apparaît aussi, à son dire, que les Etats-Unis envoient, pour certains types d'obus, 82 pièces plus cher que les fabricants canadiens, ce qui démontrerait que les prix de ceux-ci sont raisonnables, quoi qu'en dise M. Thomas.

Seuls, des experts peuvent départager cette querelle. Il est un point cependant où les affirmations du général Hughes semblent confirmées par des déclarations antérieures de plusieurs fabricants canadiens, entre autres M. Butler. C'est que la commission canadienne ne fabrique pas des obus d'après les ordres venus du gouvernement anglais, qu'elle n'est pas libre d'en placer elle-même et que,

landis que le "War Office" donne d'énormes contrats à l'industrie américaine, il agit avec parcimonie à l'endroit des industriels canadiens. "The orders came peace-meal and each was supposed to be the last", dit le général Hughes dans son communiqué.

Il paraîtrait même que, lors d'une commande initiale de 200,000 obus, transmise à Sam. Hughes aux Etats-Unis, et qu'il plaça, en Canada, on lui aurait dit que "this would be all that would be required to complete the war", — "avec cela, nous en aurons assez pour finir la guerre." La part faite de l'exagération habituelle au général Hughes, il est certain qu'en aucun temps, à venir à novembre dernier, le War Office ne paraît avoir eu la claire vision de la dépense énorme de projectiles qui se ferait pendant cette guerre-ci, et que c'est bien pour cela qu'il a travaillé à l'avenir, au point qu'il a fallu enlever à lord Kitchener toute la partie munitions et la confier à M. Lloyd-George.

Le reproche que le général Hughes fait à M. Thomas d'avoir passé trois mois au Canada sans y avoir donné une seule commande d'obus pour le compte du gouvernement anglais, alors que nombre de nos fabricants travaillent pour le compte de la Russie, semble assez juste, mais conforme aux faits.

Dans cette affaire, donc, le ministre de la Milice paraît avoir le bon côté. Il est vrai que si quelqu'un d'autre eût ainsi parlé de la production des munitions au pays, des embarras que l'industrie privée rencontre, dans ses négociations avec les représentants du gouvernement anglais, eût été bien ainsi celui-ci de ne s'être pas bien occupé de ce que peuvent faire les fabricants canadiens, il se fût peut-être fait blâmer pour avoir été trop loquace. Cela n'embarrasse pas le général Hughes. Au reste, à une époque où les journaux français parlent de l'énorme dépense de projectiles faite sur le front, et où les gazettes allemandes rapportent qu'elles ont lancé 3 millions d'obus sur leurs lignes, il est bon que quelqu'un indique, fût-ce un peu cavalièrement, comme il y a encore place à réformes dans le travail d'approvisionnement des armées anglaises, au chapitre des munitions.

Georges PELLETIER.

LES LIBERAUX EN COLOMBIE ANGLAISE

L'on sait que la législature actuelle de la Colombie Anglaise ne compte pas un seul député libéral. L'opposition se compose de deux députés probablement libéraux de sympathie mais qui se donnent comme socialistes. Le parti ministériel comprend 40 députés. En fait, il n'y a pas d'opposition. Le gouvernement est absolument maître de la situation, sauf quand les divergences se manifestent dans ses rangs, ce qui est arrivé deux ou trois fois depuis 1912, notamment à la fin de la dernière session.

La force du parti conservateur dans cette province est due en grande partie à sir Richard McBride, qui a substitué le gouvernement de parti aux gouvernements de coalition et a adopté une politique, qui, pour un temps du moins, l'a rendu extrêmement populaire. Chaque élection depuis 1903 a accru sa majorité au point d'annihiler toute opposition sérieuse. Non seulement les élections de 1912 lui ont donné le contrôle absolu de la législature, mais tous ses partisans, excepté un ou deux, furent élus par de fortes majorités. Huit d'entre eux n'eurent même pas d'opposition et la plupart des autres dépassèrent leurs concurrents de 300 à 1,000 votes.

C'est dire que les libéraux se trouvaient dans une position extrêmement difficile. Un an après, ils se réunirent et se réorganèrent en prenant pour chef un ancien député, M. Brewster, né au Nouveau-Brunswick et établi en Colombie Anglaise depuis plusieurs années. Ses principaux collègues à la tête du parti sont M.M. John Oliver, Ralph Smith, ancien député à Ottawa, J. H. King, député de 1907 à 1909 à la législature de la Colombie, M. A. Macdonald, président de l'association libérale de la Province, et A. Pauline, homme d'affaires de Victoria. Les autres sont des hommes nouveaux dont l'expérience a jusqu'ici été limitée aux affaires municipales.

Réussiront-ils à vaincre le cabinet McBride? Chose certaine, la lutte devra être chaude, car les candidats, de part et d'autre, sont déjà à peu près tous choisis.

Jusqu'à présent du moins, les membres du cabinet sont indemnes de toute accusation de corruption personnelle. Les deux reproches que l'on fait à l'administration McBride, c'est d'avoir compromis le crédit financier de la province par l'endorsement exagéré d'entreprises de chemins de fer, et son avenir agricole, par l'aliénation d'une trop grande partie du domaine public.

A ce dernier reproche, le Procureur Général Bowser a répondu par des chiffres qui n'exonèrent peut-être pas complètement l'administration, mais qui établissent du moins l'exagération de ses critiques.

Quant à la politique de chemins de fer de M. McBride, elle est peut-être plus dangereuse non seulement pour le crédit provincial, mais aussi pour le sort du gouvernement. Même si elle n'est entachée d'aucun péché personnel ou de parti, il est possible que le contribuable inquiet par les responsabilités qui peuvent devenir sérieuses, s'en lasse

aussi vite qu'il s'en est enthousiasmé. M. McBride ne manquera certes pas de lui rappeler qu'après tout il n'a fait que ce qu'il a approuvé de son vote en 1912, et cela est assez vrai. Le programme que M. McBride a soumis au peuple en 1909 et 1912, ne laissait en effet aucun doute sur ses intentions. Toute la province devait être reliée à Victoria et Vancouver par des voies ferrées dont le résultat serait d'activer le développement de la Colombie. Mais là comme ailleurs, l'électoral s'prend beaucoup plus facilement de perspectives que des réalités, et il ne serait pas étonnant que la politique de chemins de fer de l'administration l'ait fait beaucoup, après avoir été la raison principale de sa force.

Il y a de plus la question de prohibition qui s'impose. Colombie aussi, M. McBride a promis récemment de consulter l'opinion publique à ce sujet. Le parti libéral vient de faire de même, mais il ne manque pas de rappeler qu'il était favorable à la restriction du commerce de liqueurs alors que le gouvernement refusait d'agir en ce sens.

La campagne électorale qui ne peut guère tarder maintenant nous renseignera mieux sur les critiques de l'administration McBride. Elle devra être vigoureuse, car les deux partis ont un égal intérêt à triompher. Les conséquences de la défaite du cabinet McBride pourraient avoir tant de répercussion sur la situation politique générale que les libéraux ne négligeront rien pour les provoquer, ni les conservateurs pour les éviter.

Jean DUMONT.

"LA VIE QUI PASSE..."

CARNET D'UN FLANEUR

MARDI 5 OCTOBRE. — LA MESSÉ DE REQUIEM POUR LES SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR.

Plus stridente que le sifflement des balles et le roulement des obus, plus éclatante que les claquements de la fusillade et le crépitements des mitrailleuses, plus puissante que l'explosion des bombes et le grondement du canon, une immense plainte s'éleva des champs de bataille d'Europe et d'Asie:

"Libera me, Domine, de morte aeterna..." Délivrez-nous, Seigneur, de la mort éternelle en ce jour redoutable. Votre main s'est appesantie sur nous. La terre est bouleversée par le feu et vous venez juger le monde en ce jour de votre colère. Du fond des abîmes nous crions vers vous: délivrez-nous, Seigneur!

Quid sum, miser, tunc dicturus? Quem patronum rogaturus? Cum vix justus sit securus?

Malheureux, que pouvons-nous dire? A quel protecteur aurons-nous recours nous qui avons péché, nous qui portons les crimes de notre patrie, quand le justu lui-même n'ose se croire en sûreté?

"Libera me, Domine!" Délivrez-nous, Jésus! Souvenez-vous que c'est par terre; c'est nous que vous cherchez lorsque la fatigue vous força de vous arrêter sur le bord du chemin; c'est pour nous sauver que vous êtes mort en croix... Tant d'efforts pourraient-ils rester inutiles?

"Libera me, Domine!"... Délivrez-nous, Seigneur, vous qui avez pardonné à la Madeleine repentante, qui avez exaucé le larron pénitent, vous qui nous avez laissé l'espérance. Oh! quoique indignes, acceptez-nous dans votre bergerie et ne nous envoyez pas avec les réprouvés. Délivrez-nous, Seigneur, des flammes éternelles!

"Saltem vos, amici, miseremini mei..." Et vous, du moins, qui êtes nos amis, avez pitié de nous! Vous, notre patrie, pour qui nous avons donné notre sang, miseremini mei...

Vous, nos concitoyens, qui serez affranchis par notre mort, miseremini mei... Vous, nos amis, pour qui nous avons été sacrifiés, miseremini mei...

Vous, nos parents, qui nous surveillez et nous oubliez, miseremini mei...

Où, morts glorieux, pauvres âmes angloises, nous pensons à vous... Que Dieu vous donne le repos éternel!

Qu'il vous arrache à la gueule du lion, vous qui nous avez arrachés à la servitude!

Qu'il vous garde de tomber dans le noir enfer, vous qui nous avez sauvés de l'abîme!

Qu'il fasse briller son éternelle lumière pour vous qui nous avez conservés radieux le flambeau de la liberté!

"Subverte illis..." Accourez, saints et saintes du Paradis, saints de la Patrie, saint Michel et Jeanne d'Arc, saint Edouard et saint Georges, cueillez leurs âmes et les portez jusqu'au trône de Dieu... "Requiescant in pace, et lux perpetua luceat eis!"

MEME JOUR. — LE SOIR, SUR LA PLACE D'ARMES.

Il fait nuit, les globes électriques laissent tomber sur la petite place déserte une leur bleutée, plus morne encore que la clarté lunaire, quelque chose comme une immense scène de théâtre qu'on verrait de la boîte du souffleur; les machinistes viennent de faire le bleu, de

chaque côté, les grands édifices des banques sont comme des portants perdus dans l'obscurité. Pièce de décor oublié au milieu du plateau, Chomedey de Maisonneuve reste impassible dans sa sérénité de pierre, et la façade de Notre-Dame, sombre masse en grisaille noyée d'ombre est un fond de scène romantique à souhait... Quel spectacle se prépare ici?... Ne vais-je pas apercevoir quelque capricieuse Esmeralda poursuivie par un Quasimodo difforme?...

Décidément, mon imagination déraillée; voilà ce que c'est que de laisser vagabonder trop à son aise. Heureusement que le gong du tramway qui dévale la rue Saint-Jacques vient me rappeler à la réalité... Je suis en plein Montréal du vingtième siècle et la basilique qui se laisse deviner n'est que le pastiche de la grande Notre-Dame médiévale...

Voici cependant que s'ouvrent ses portails qui mettent comme des tâches de feu sur la noire façade. Une grande vague d'harmonie remplit la solitude de ses boules sonores, et un lourd parfum d'encens se répand sur le parvis. Tout au fond là-bas, sous la voûte gothique, les lignes du choeur se détachent en traits de flamme. Un mouvement de vague se dessine sous la nef embue, très lent d'abord, puis plus rapide à mesure; et par les bouches de feu, comme une coulée noire de lave, le flot sombre des fidèles déferle sur la place qu'il submerge en un moment. Il se forme en courants qui se séparent et roulent vers les rues adjacentes; il monte à l'assaut des tramways rudement illuminés dont les appels de cloche ne cessent plus et qui disparaissent les uns après les autres dans un roulement de ferraille et le sifflement des trolley sur les câbles.

Peu à peu cependant la foule devient moins compacte, les groupes se distancent et s'éloignent à la file. Sous les voûtes de la basilique, les feux de tout à l'heure se sont assombris, puis s'éteignent tout à fait: les portails sont clos; le parvis se fait désert, et la Place d'Armes retombe dans l'immobilité de sa pénombre obscure...

JEUDI 7 OCTOBRE. — PENSEE D'AUTOMNE.

D'où vient donc ce sentiment qui fait que les gens en général et surtout les poètes, trouvent l'automne si triste? Il ne connaît pourtant ni les frimas de l'hiver, ni les gelées de la neige, ni les souffrances des printemps, ni les suffoquantes chaleurs de l'été. Sa température est clémente et ses journées enssoleillées; il fait clair et il fait doux; l'ciel est bleu et les nuits étoilées. Après les pénibles éclosions du printemps et les fatigues laboureuses de son été, la nature se repose dans la plénitude de sa maturité. Fière de son oeuvre accomplie, elle a quitté sa robe verte d'espérance pour revêtir le splendide manteau aux couleurs de la gloire...

D'où vient donc la tristesse? D'où vient la mélancolie?... C'est que les jours se font plus courts et le matin le soleil a peine à dissiper la brume glacée qui s'étend comme un suaire; c'est que les feuilles tombent... Si magnifique soit-elle, la fin d'un beau jour ne sera jamais qu'un déclin; si nombreux et si élégants que soient les asters qui peuplent les prairies et les bois, leur robe violette est une robe de deuil; si merveilleux de coloris, si chauds de tons que soient les chrysanthèmes, ce sont des fleurs d'agonie, les derniers restes d'une vie qui s'éteint... Demain, c'est l'hiver; demain, c'est la mort...

Adolphe GOUA.

HENRI FABRE

Le télégraphe nous annonce ce matin la mort, à plus de quatre-vingt-dix ans, d'un grand savant qui vécut très modestement, mais dont l'oeuvre subsistera. Le nom de Henri Fabre n'était entré dans la grande célébrité que depuis quelques années, mais le grand entomologiste a vu sa vieillesse entourée du respect de toute l'Europe et honorée des plus hauts témoignages de sympathie.

BLOC - NOTES

On vient de fermer le canal de Panama à la navigation. Les éboulements sont la cause de cette décision. L'on finira par triompher définitivement de ces accidents, mais il en coûtera beaucoup de travail et d'argent.

Le "Journal of Commerce" est d'opinion qu'il n'y aura pas d'élection générale cette année, et il en félicite le gouvernement. Le "Journal of Commerce" qui est rédigé par M. Fielding, ancien ministre dans le cabinet Laurier, fait preuve de beaucoup de modération depuis quelques temps.

Le "Free Press" de Winnipeg se défend de refléter l'opinion du gouvernement Norris lorsqu'il dénonce la présence du costume et des emblèmes religieux dans les écoles de la province. Ce qu'il veut, dit-il, c'est d'influencer l'opinion publique qui, à son tour, agira sur le gouvernement. Le but est le même, en somme et le moyen montre bien l'esprit qui anime les organes de l'opinion publique anglo-canadienne.

LE PASSANT.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL

Une grande foule assiste, hier soir, à une assemblée en faveur de la prohibition à Lachine. — Discours de MM. les abbés Lavergne et Desrosiers et de MM. les Dr Gauvreau et Beaudoin.

Environ 500 citoyens de Lachine ont assisté hier soir à une assemblée en faveur de la prohibition qui a été tenue dans la station de pompes de la 19e avenue. On sait que le vote doit être pris aujourd'hui pour décider de l'abolition définitive ou de la restauration des buvettes et des partisans de la prohibition ont voulu résumer, hier soir, devant le peuple les arguments qui militent contre la présence de l'alcool dans nos paroisses et dans nos familles.

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait dans la salle, tout fait présager que Lachine se rangera ce soir avec une majorité considérable sous les drapeaux de la prohibition.

La réunion fut présidée par M. Adolphe Gauthier, et les orateurs furent le Dr Beaudoin, le Dr Joseph Gauvreau, M. l'abbé Lavergne, vicairé à Lévis et M. l'abbé Desrosiers de Saint-Pierre-aux-Liens.

Les deux premiers ont traité des méfaits de l'alcool dans l'organisme humain et prouvé par des statistiques que les prisons et les asiles d'aliénés sont remplis dans une grande proportion par des alcooliques.

M. l'abbé Lavergne possède un talent oratoire remarquable et passe avec une grande facilité du langage familier, qui gagne les cœurs, jusqu'aux larges envolées qui provoquent l'admiration et complètent la conviction. Il a rappelé l'exemple des comités voisins de Québec, de la rive sud du Saint-Laurent en particulier.

Environ 500 citoyens de Lachine ont assisté hier soir à une assemblée en faveur de la prohibition qui a été tenue dans la station de pompes de la 19e avenue. On sait que le vote doit être pris aujourd'hui pour décider de l'abolition définitive ou de la restauration des buvettes et des partisans de la prohibition ont voulu résumer, hier soir, devant le peuple les arguments qui militent contre la présence de l'alcool dans nos paroisses et dans nos familles.

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait dans la salle, tout fait présager que Lachine se rangera ce soir avec une majorité considérable sous les drapeaux de la prohibition.

La réunion fut présidée par M. Adolphe Gauthier, et les orateurs furent le Dr Beaudoin, le Dr Joseph Gauvreau, M. l'abbé Lavergne, vicairé à Lévis et M. l'abbé Desrosiers de Saint-Pierre-aux-Liens.

Les deux premiers ont traité des méfaits de l'alcool dans l'organisme humain et prouvé par des statistiques que les prisons et les asiles d'aliénés sont remplis dans une grande proportion par des alcooliques.

M. l'abbé Lavergne possède un talent oratoire remarquable et passe avec une grande facilité du langage familier, qui gagne les cœurs, jusqu'aux larges envolées qui provoquent l'admiration et complètent la conviction. Il a rappelé l'exemple des comités voisins de Québec, de la rive sud du Saint-Laurent en particulier.

NOUVELLE ECOLE A SAINT-SAUVEUR

S. E. LE CARDINAL BEGIN BENIT L'ACADEMIE DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES. — MAGNIFIQUE MANIFESTATION.

Québec, 11. — Son Eminence le Cardinal Bégin a béni, hier après-midi, la nouvelle académie des Frères des Ecoles Chrétiennes de Saint-Sauveur dont l'inauguration coïncidait avec le cinquantième anniversaire de ces dévoués religieux éducateurs à Québec. La cérémonie fut marquée d'un éclat qui rehausait la présence de plusieurs gardes indépendantes de la ville. Son Eminence était accompagnée du R. P. Couët, dominicain et du R. P. Sylvain, O.M.I.

En tête d'une foule immense au milieu de laquelle on remarquait de nombreux personnages laïcs figurait un clergé considérable. Avec les Frères de la nouvelle école, les R. P. Oblats, qui ont déjà tant fait pour la paroisse, n'avaient rien négligé pour faire de cette démonstration l'une des plus mémorables dans les annales de l'éducation à Québec.

Escorté depuis le boulevard Langelier jusqu'à l'église paroissiale par une foule d'hommes et de jeunes gens précédés d'un détachement de la police municipale et des Chasseurs de Salaberry accompagnés de la fanfare Lambert, le Cardinal Bégin fut reçu par le R. P. Legault, curé de la paroisse Saint-Sauveur et le R. F. Ulric, directeur de l'Académie. La cérémonie débuta par le chant du "Veni Creator", à l'église, puis le clergé, suivi de milliers de fidèles, se rendit en procession à l'Académie dont la bénédiction fut lieu à son arrivée. Après la bénédiction, un salut fut chanté dans la salle de réception de l'Académie qui avait été transformée en chapelle. La cérémonie terminée, le cardinal Bégin félicita la paroisse Saint-Sauveur du superbe monument qu'elle vient d'élever à l'éducation, puis le R. P. Legault et le R. F. Ulric adressèrent quelques mots de remerciements au cardinal. La foule lui admira ensuite à visiter la nouvelle école.

L'Académie de Saint-Sauveur qui est l'une des plus belles écoles de la ville a coûté \$175,000.

LEURS ALTESSES A MONTREAL

Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught et la princesse Patricia sont arrivées à Montréal, hier soir, à six heures, par convoi spécial venant d'Ottawa, et se sont rendues immédiatement à la résidence Strathcona, rue Dorchester, où ils passeront la semaine. Leurs Altesses étaient accompagnées du colonel Stanton, du major Duff, de M. Arthur Sladen, de Lord Richard Neville, du capitaine Mackintosh et de Miss Adams, dame de compagnie.

M. W. R. Baker, représentant le président du Pacifique Canadien, s'est fait porter à l'arrivée du parti vice-royal, ainsi que M. et Mme H. V. Meredith.

S. A. le gouverneur-général recevra, ce matin, quelques hôtes à déjeuner, et donnera, ce soir, un dîner de quelques convives.

Demain soir, Leurs Altesses Royales assisteront au concert Melba dont la recette est destinée à la Croix-Rouge. Vendredi soir le duc partira pour Valcartier, où il passera les troupes en revue avant que le camp ne se disperse pour l'hiver.

Son Altesse Royale reviendra samedi à Montréal.

PLUS DE "1er MAI"

Pour ceux qui choisissent leurs propres "hommes" à présent. Voyez les "hommes de Labrecque" que nous avons en vente depuis \$2,500 jusqu'à \$7,500 — à termes faciles. Passage immédiat.

MARCEL TRUST COMPANY 180 S.-JACQUES. 21e année. Actif, plus de \$1,000,000

CHOSSES MUNICIPALES

LE BUDGET DE L'AN PROCHAIN

LES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX S'EFFORCENT DE LIMITER AU CHIFFRE DE CETTE ANNEE LES DEPENSES MUNICIPALES. — LE COMMISSAIRE COTE SE DEFEND.

Le budget de l'année prochaine ne différera pas sensiblement de celui de l'année courante, soit \$3,667,000 en salaires, \$1,884,000 pour l'entretien général, ou un total de \$5,551,000 pour l'administration du gouvernement municipal. S'il se trouve une augmentation, sensible quelque part, la bibliothèque en sera cause.

Le maire a prévenu tous les chefs de départements qu'ils ne devraient pas demander des crédits plus élevés que ceux qui leur ont été alloués cette année. Ils s'efforcent de se conformer à cet ordre. Si les dépenses de l'administration doivent être réduites, on arrivera en satisfaisant aux salaires. Bien que certains membres du Bureau de Commissaires aient déjà déclaré leur opposition à cette mesure.

Jusqu'ici les départements du Bureau des Commissaires, du greffier de la cité et de la cour du Recorder ont soumis au maire leurs demandes de crédits. Il n'y a pas de changement. Le Bureau des Commissaires demande \$31,650 pour les salaires, comme cette année, et les dépenses d'administration restent aussi au même chiffre. Le bureau du greffier demande \$30,000 pour les salaires, comme cette année avec le même montant pour l'administration. Il en est de même aussi de la cour du Recorder, qui demande \$36,250 pour les salaires.

Le budget le plus important de tous, celui du département des Travaux Publics, est sur le point d'être terminé. M. Paul E. Mercier, ingénieur en chef par intérim, estime que son total sera un peu au-dessus de celui de 1915.

"Nous devons avoir plus d'argent pour le nettoyage des rues, dit-il, car nous avons pavé d'autres rues cette année et nous avons, par conséquent, à prendre soin d'un territoire plus considérable. Il est possible aussi qu'il y ait une légère augmentation dans les crédits de l'école, avec la mise en opération de la nouvelle usine de filtration, en mars prochain."

Le commissaire Côté, néanmoins, croit que, sans réduire les salaires, il parviendra à économiser un peu plus, l'an prochain, que cette année. Les chiffres de l'année courante montrent que les salaires du département des Travaux Publics se sont totalisés à \$869,676 et que les dépenses d'administration ont été de \$877,329.

On s'attend que tous les autres départements, y compris ceux de la police et des incendies, demandent, pour l'an prochain, à peu près le même montant de crédits que pour cette année. Il se peut, cependant, que le département d'éclairage demande un peu plus, avec l'inauguration du nouveau service des rues Bleury et Sainte-Gatherine. Reste la bibliothèque municipale, dont la construction sera bientôt terminée. La Cité devra approprier en 1916, ou bien \$10,000 pour les frais d'organisation, ou bien \$75,000 pour le premier achat de volumes.

LA FUMEE DE BORDEAUX

Une question d'un nouveau genre vient d'être soumise à l'avocat de la ville, M. C. Laurendeau. Il s'agit de savoir comment arrêter l'administration de la prison de Bordeaux et la citer devant le recorder pour répondre à l'accusation de contravention au règlement de Montréal prohibant la fumée comme nuisance publique.

Un rapport a été présenté au bureau de contrôle disant que les habitants des quartiers de Bordeaux et d'Abundis se plaignaient de la fumée provenant de la prison.

Cela a donné à songer aux commissaires. Faut-il jeter la responsabilité sur le gouvernement provincial ou sur le gouverneur de la prison, ou encore sur l'individu qui, en chauffant les fournaies, est cause que la fumée incommode les résidents de Montréal.

La question est référée à l'avocat de la cité.

M. COTE SE DEFEND

La Société des Ingénieurs du Canada vient d'adresser une nouvelle demande à M. le commissaire Côté portant que les plans de l'aqueduc soient examinés par une commission d'ingénieurs indépendants. M. le commissaire Côté répond à ces attaques qu'elles sont trop tardives. Il n'est plus temps de recommencer l'examen des plans quand les travaux sont à peu près terminés, quand on a mis la dernière main à la plus grande moitié du travail. C'est au moment où on accordait le contrat à la compagnie Cook qu'il fallait l'attaquer.

NOS ETUDIANTS REÇUS A QUEBEC

Québec, 11. — Les étudiants de l'Université Laval de Montréal, au nombre de quelques centaines, sont venus rendre visite, samedi, à leurs confrères de Québec. L'utile de dire que la bruyante jeunesse étudiante s'en est donnée à cœur joie, samedi et hier, dans les rues de la ville. Chantant gaiement, les étudiants sont d'abord allés présenter leurs hommages à Mgr Gosselin, recteur de l'Université, qui leur a fait une fort belle allocution, puis ils ont manifesté ensuite dans les rues, sans oublier d'aller saluer les journaux de la ville. Hier après-midi, ils sont allés à Spencer Woods où le Lieutenant-Gouverneur leur a fait la plus chaleureuse réception. Aujourd'hui, nos jeunes amis comptent faire une promenade sur le fleuve.

FEU M. W. BRENNAN

Québec, 12. — M. W. Brennan, de Montréal, fils de feu W. Brennan, ancien gérant de la maison M. et J. Sharples, à Montréal, est mort, samedi, à l'hôpital Jeffery Hale, de cette ville, après une semaine de maladie. En promenade ici, M. Brennan tomba malade au milieu de la semaine dernière et entra à l'hôpital où son état ne fit que s'aggraver. Il a succombé à une congestion de poulmon.

VOUS AIMEZ LES SPORTS? VOUS DEVEZ DONC LIRE LES CHRONIQUES SPORTIVES DU NATIONALISTE.

FAITS-MONTREAL

IL FALLAIT Y PASSER

POUR EVITER UNE COLLISION AVEC UNE AUTOMOBILE, UN CHAUFFEUR DE TAXIAUTO SE JETTE SUR UN TRAMWAY. COIN DES RUES S-ALEXANDRE ET S-CATHERINE.

Thomas Cameron, 27 ans, 736 avenue Papineau, conduisait hier soir vers onze heures et demie un taxi-auto de la Compagnie des taxis de Montréal. Il était près du carrefour de la rue S-Alexandre et un tramway du circuit S-Catherine venait à sa rencontre. Juste à ce moment, un petit automobile de promenade débouchait de la rue S-Alexandre avec quatre voyageurs, dont deux femmes. Pour ne pas aller se jeter sur le tramway, cet automobile fut obligé de tourner brusquement sur le côté sud de la rue S-Catherine, coupant ainsi le chemin de Cameron. Celui-ci n'hésita pas: il saisit la seule chance qu'il pouvait avoir d'éviter à la fois le tramway et l'automobile en se jetant brusquement à travers la voie du tramway sur le côté nord S-Catherine. Il alla pourtant donner dans le tramway. Le devant du taxi fut absolument broyé et embouti sur une tougeur de plusieurs pieds et son conducteur violemment projeté à terre. Il fut transporté à l'hôpital Victoria où l'on a diagnostiqué une fracture de l'os pelvien et peut-être des lésions internes. "Il fallait y passer d'une manière ou d'une autre, dit Cameron, j'ai tenté d'esquiver le choc du tramway plutôt que de risquer la vie des gens qui étaient dans l'autre automobile."

MORT ACCIDENTELLE

Personne ne peut être tenu pour criminellement responsable de la mort du petit garçon de 4 ans, Charles Thivierge, qui est mort samedi à l'hôpital Western des suites d'une blessure que lui fit un marteau tombant d'un charpentier de bois; telle est la décision prise hier par le coroner McMahon après audition des témoins.

EN EXAMINANT UN REVOLVER

John Ryan Taylor était hier à sa maison de pension, 230 rue de La-guachetière Ouest, avec deux amis, James Giblin, 25 rue S-Alexandre, et John Rawdon, 246 rue Dorion. Tous trois examinaient un revolver de calibre 38 que Ryan venait d'acheter. Ils ne savaient pas l'arme chargée et firent imprudemment jouer la gâchette; le coup partit et l'infortuné Bryan atteint à l'abdomen s'éffondra sur le plancher. On le transporta immédiatement à l'hôpital général, tandis que ses deux amis s'empressaient d'aller prévenir la police. Quand les agents arrivèrent à l'hôpital pour leur enquête, John Ryan venait de mourir. Le corps fut emmené à la Morgue pour autopsie et enquête. Ryan avait 21 ans et n'était pas marié.

ECHEVIN BLESSE

M. J.-B. Gariépy, échevin du Sault-aux-Récollets, a été blessé hier soir dans un accident, sur la rue Lajeunesse. Le cheval qui conduisait M. Gariépy ayant eu peur du passage d'une automobile, prit le mors aux dents. Le véhicule fut renversé et M. Gariépy blessé sur tout le corps fut transporté chez M. le Dr Caisse. Après avoir reçu des soins le blessé fut reconduit chez lui par le maire du Sault-aux-Récollets. Le cheval a été également blessé et la voiture brisée.

ENTRE LE NAVIRE ET LE QUAI

Le dé mécanicien du charbonnier "Hochelaga" a échappé à une mort affreuse, hier soir, grâce à la prompt intervention de ses camarades du bord.

D. M. Stewart, voulant monter à bord du navire, perdit l'équilibre en passant sur la passerelle et tomba entre le navire et le quai.

A ses cris, on se porta à son secours. Une échelle et un câble furent descendus le long du quai et le malheureux mécanicien, qu'une pression du navire contre le quai pouvait broyer à mort, fut heureusement retiré à temps.

RAMASSE INCONSCIENT

Un homme a été ramassé hier vers onze heures au coin des rues Masson et Orleans, à Rosemont. Il était sans connaissance et fut transporté à l'hôpital général. On n'a rien trouvé sur lui qui puisse servir à établir son identité, d'autre part le corps ne porte aucune trace de violence.

PERDUS PAR LEUR GOURMANDISE

Trois enfants de huit à dix ans ont été arrêtés hier par les agents du poste de la rue du Grand-Tronc dans la confiserie de James McKeown, sur la rue Wellington.

Les trois bambins avaient tellement mangé qu'ils étaient incapables de faire le moindre mouvement. Ils ont été transportés chez eux, et devront comparaître devant la Cour des Jeunes Délinquants pour répondre à une accusation de vol avec effraction.

ASSAILLI A COUPS DE MARTEAU

Un regrattier du nom de Louis Cowan, dont le magasin est situé 489, rue Saint-Jacques a été brutalement assailli par un inconnu hier après-midi.

Il pouvait être 5 heures et 30 hier soir quand cet individu entra dans le magasin de Cowan et lui demanda une tasse de café. Cowan s'apprêta à passer dans son arrière-boutique et comme il franchissait le seuil de la porte, il reçut un coup de marteau sur la tête. Comme il portait un chapeau de feutre, le choc fut quelque peu amorti et il eut assez de force pour se retourner, mais son agresseur avait disparu.

Ses cris amenèrent quelques agents sur les lieux, qui le firent transporter à l'hôpital général, pendant que d'autres battaient les environs. Cowan avait reçu plusieurs blessures au cuir chevelu, mais il fut assez bien après un traitement sommaire, pour donner le signal

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
Belle Postale 356. — Adresse télégraphique, "Vahne, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: L. Liebert, West. A.
C. H. CHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

MAURICE DUGAS, avocat L.L.L., 30 S.-Jacques, Chambre 44. Tél. Main 7691. Résidence, 2466 avenue du Parc, Rockland 2459.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
SUITE 111 150 S.-JACQUES
Tél. Main 3960. Cible Wilson.
W. Patterson, C.R., Saluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir: 1 S. Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY
AVOCAT
53, Craig Ouest. — Chambre 525
Tél. Main 956. MONTREAL
Résidence: 1951, AVENUE DU PARC
Tél. S.-Louis 4207

HERVE ROCH, B. A., L.L.L.
AVOCAT
61, RUE S.-GABRIEL, Bureaux 17, 18 et 19.
Tél. Main 3264
Société légale BARIL & ROCH

CAMILLE TESSIER
AVOCAT ET PROCUREUR
97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL
MAIN 6728. ROCKLAND 931

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 62.
97 rue Saint-Jacques

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 74.
Tél. Main 2632.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.
TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal
RESIDENCE, MONTREAL-EST.
Tél. Est 597.
741, Boulevard Tremblay 29.

J. EMERY CODERRE
NOTAIRE
Etude, 90 rue Saint-Jacques.
EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1323.

PRIME J. MARSAN, notaire, 320a rue Amherst, coin Demontigny, Tél. Est 1301. Toujours divers montants d'argent à prêter.

MADAME MELBA A L'ARENA
DEMAIN SOIR, SERA DONNE UN MAGNIFIQUE CONCERT AU BENEFICE DE LA CROIX-ROUGE.

C'est demain soir qu'aura lieu à l'Arena, le magnifique concert donné par la célèbre cantatrice, Madame Melba, pour aider à la Croix-Rouge canadienne. Ce concert promet de remporter un immense succès: toutes les loges sont vendues, et l'on compte sur une assistance considérable. Toutes les hautes personnalités montrealaises seront là pour rendre hommage à la gracieuse artiste dont le patriotisme s'attache d'une façon si généreuse, et afin de donner à l'oeuvre de la "Croix-Rouge", une nouvelle preuve d'ardente sympathie.

Madame Melba est une artiste renommée qui non contente d'avoir enchanté des milliers de par le monde entier, affirme en ces temps-ci ses remarquables qualités de femme apitoyée, charitable et de patriote ardente et combattive. Montréal fera à la grande artiste un accueil digne de son talent et de son immense bonté, et nous espérons qu'un nombre de Canadiens-Français participeront au triomphe du concert de demain soir, et attestent par leur présence à l'Arena de leur souci de protéger les plus chers intérêts de la "Croix-Rouge".

Leurs Altesses Royales qui ont accepté le patronage de cette fête de l'art et de la charité, — et quelle charité que celle qui s'adresse à nos héros! — occuperont la loge d'honneur. Leurs Excellences le Lieutenant-Gouverneur et Madame LeBlanc viendront aussi de Québec, spécialement pour assister au concert de la Croix-Rouge.

Lady Shaughnessy qui a présidé avec tant de zèle à l'organisation de ce concert, à la demande de la Duchesse de Connaught, mérite les plus chaleureuses félicitations et toutes celles qui l'ont secondée se déclarent assurées d'un succès, qui, en raison des circonstances difficiles et pénibles, sera d'autant plus remarquable.

AU MONUMENT NATIONAL

C'est ce soir que s'ouvriront les cours gratuits dirigés par le Conseil

DOCTEURS
Diplômé en hygiène Pub.
Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALITE: Voles orinales, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 4 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275. 708 Parc Lafontaine, coin Marguerite.

EST 6734
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris, "maladies des YEUX, des OREILLES", du N.Z. et de la GORGE, 523, Saint-Denis. (En face du carré Saint-Louis).

Dr A. L. GUERTIN
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
320 RUE SAINT-DENIS
HEURES DE BUREAU: 12 A 5 HRS
Tél. Bell Est 6164.

DENTISTES
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN - DENTISTE
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne.
Tél. S.-Louis 3942.

NOS DENTS
sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé)
162 rue S-Denis, Montréal.

Dr HONORE THIBAUT
L. D. S., D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
BUREAU:
321a RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. ST-LOUIS 6098

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
89 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES
Bureau: Main 7018. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS et ARPENTIERS
Travaux municipaux: Aqueducs, Egouts, Expertises, Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL
Telephone Uptown 2508. MONTREAL

VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
15, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 1168
HONORE GIROUARD,
681 Saint-Hubert, Montréal.
Tél. Est 3721
J. ARTHUR VINCENT,
Langueval
Ex-chef de service des lignes et niveaux de Montréal.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

&lt;

FRANCE

LES PERTES DES TEUTONS

DANS LE COURS DE LEURS DEVI- NIERES ATTAQUES, LES TROUPES AUSTRO-ALLEMANDES ONT LAISSE SUR LE CHAMP DE BATAILLE OCCIDENTAL 7,000 A 8,000 MORTS.

Paris, 12.—Suivant le communiqué officiel d'hier soir, les Français ont gagné sensiblement le terrain dans le bois situé à l'ouest de la route de Souchez, et à l'ouest du bois de Givenchy, et sur la cime des hauteurs situées dans le voisinage de la Po- lie. En Champagne, au nord de Ta- bur, ils ont emporté d'assaut tout un ouvrage allemand, au sud du vil- lage, du côté du ravin de la Goutte. Il y a eu des combats d'artillerie particulièrement violents, aux Eparges, dans le bois Le Prêtre, au nord de Reillon, en Lorraine, et dans les Vosges, au sud de Steinbach et dans les environs de Thann.

COMMUNIQUE DE FRENCH

Londres, 12.—Le bureau officiel de la presse anglaise a publié, hier soir, le communiqué officiel suivant, de sir John French : "De plus amples renseignements établissent que l'attaque allemande sur notre front, au sud du canal de la Bassée, le 8 courant, a été livrée avec une grande violence. Les prin- cipaux efforts des Allemands furent concentrés contre le puits de craie, situé au nord de la cote 70, et entre Hulluch et la redoute Hohenzollern. "Dans l'attaque du puits de la Craie, l'ennemi s'était réuni derrière quelques bois qui se trouvent à 300 et 500 verges de nos tranchées. Pas un seul ennemi n'approcha à plus de quarante verges de nos tranchées. "Plus au nord, entre Hulluch et les carrières, l'attaque fut également repoussée avec des pertes fort élevées, et là, nos troupes poursui- vant l'ennemi battu, s'emparèrent d'une tranchée allemande, située à l'ouest de Cité Saint-Elie. L'ennemi ne put pénétrer dans la ligne de notre front qu'en un endroit à l'ex- trémité sud de la tranchée de communication de la redoute. Hohenzollern, qui est encore entre nos mains. En cet endroit, il fut repous- sé prestement par nos bombardiers. "Nous ne fûmes pas contraints de recourir à nos réserves sur aucune partie du front. Nous sommes cer- tains d'avoir infligé un revers fort sérieux à l'ennemi. Nos pertes ont été moindres que nous ne l'avions d'abord crû.

L'ANGLETERRE EST EN FAUTE

C'EST ELLE, DIT LE "TIMES", QUI EST RESPONSABLE DE TOUTES LES SOTTISES QUI ONT ETE COMISES DANS LES BALKANS DE MEME QU'AUX DARDANELLES.

Londres, 11. — Le correspondant militaire du "Times" écrit qu'on ne peut rien gagner en essayant de di- minuer l'importance du succès que les Austro-Allemands ont remporté en Serbie. Il affirme qu'à moins que les Alliés n'envoient en Serbie une armée de 300 et peut-être 400,000 hommes, le plus tôt possible encore, le pays du roi Pierre ne pourra résister longtemps à la pression teu- tonne.

"L'envoi d'une forte force alliée de trente mille hommes aux Balkans n'est pas une opération militaire, dit le correspondant du "Times" et ne peut être justifié à moins que ce ne soit que l'avant-garde d'une ar- mée importante, ou à moins que les Grecs ou les Roumains entrent en campagne. Il n'est pas du tout cer- tain que nous serions sages même si nous pouvions trouver le nombre d'hommes nécessaire d'entreprendre une campagne dans les Balkans parce que l'Allemagne semblerait enchantée de nous y entraîner. L'Allemagne en retirant un quart de million d'hommes du front russe a fait faillir la campagne de l'est. Aux Moscovites d'en profiter, de ré- organiser leurs armées et de frap- per un coup décisif."

Bon nombre de journaux de Lon- dres attaquent la politique de minist- ère des affaires étrangères qu'ils tiennent responsable de tout ce qui se produit dans les Balkans. On va même jusqu'à demander la dimis- sion de sir Eyre Crowe dont la mère et la femme sont allemandes. Le ministère des affaires étrangères a semblé s'appliquer, dit la presse de Londres, depuis le commencement de la guerre à commettre tous les péchés d'omission et de commission dont il était capable et malgré les protestations de sir Edward Grey, qui a déclaré que rien ne pouvait être plus agréable à l'Allemagne que ces attaques, le "Times" s'y lance avec une étonnante ardeur.

"A moins que nous ne soyons mal informés, dit ce journal, c'est l'An- gleterre qui est responsable de toutes les sottises qui ont été commi- ses dans les Balkans, parce que les Alliés lui ont donné carte blanche de ce côté. Le "Times" arrive à la conclusion que la faute résulte surtout de man- que de coordination entre la diplo- matie et la stratégie. C'est à cela, dit le journal, qu'on doit attribuer toutes les bourdes qui ont été commises dans les Dardanelles et qui sont proba- blement causes de la défaite des Balkans à laquelle a contribué aussi la retraite des Russes."

SERBIE

LES TEUTONS SONT ARRETES

LES SERBES ENVOIENT PRECI- PITAMMENT SEPT DIVISIONS POUR FAIRE FACE AU MOUVEMENT D'OFFENSIVE AUSTRO- ALLEMAND. — LA BATAILLE SE CONTINUE. — LOURDES PERTES.

Sofia, via Londres, 12. — Les Serbes ont opéré le retrait des trou- pes qui occupaient les villes albanaises de Shuak et de Krya et les ont dirigées en hâte vers le nord. Ils ont envoyé précipitamment au nord aussi, pour faire face au mouvement d'offensive austro-alle- mand 7 divisions qui étaient massées le long de la frontière bulgare.

BULLETIN OFFICIEL DE NISH

Nish, via Londres 12. — Un bulletin officiel, publié hier soir, sur les progrès de la campagne austro-alle- mande contre la Serbie, se lit comme suit :

"Au cours de la journée du 7 oc- tobre, et la nuit suivante, sur le front du Danube, qui s'étend de Semendria à Gradiste, l'ennemi a franchi la rivière, près du village de Moritz et la petite forteresse de Kostolatz, où il s'est maintenu. Une attaque contre l'île de Kissiljevo a été repoussée. La bataille se con- tinue."

"Dans la direction de Belgrade, l'ennemi a ouvert un feu violent sur tout le front, s'avancant jus- qu'au chemin de fer et au quai du Danube. Nos troupes sur l'île Gipsy se sont retirées. "Le combat se continue sur la Sa- ve entre Obrovatz et le village de Kratizaska; l'avance de l'ennemi a été arrêtée. Des attaques sur Za- brette et le village de Drenovatz ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi. "Des tentatives pour traverser la Drina ont été repoussées. Nos trou- pes se battent avec vaillance sur tout le front. "Au cours du combat à Belgrade, le 8 octobre, notre artillerie a coulé une canonnière ennemie. Une autre, sérieusement avariée, s'est échouée près de Semlin. "Pendant la journée du 8, et la nuit suivante, dans le secteur de Semendria, sur la ligne du Danube, l'ennemi n'a pu avancer au-delà de Ram, nonobstant le feu très violent de son artillerie, surtout de ses gros canons. "Le combat s'est déroulé également entre Kostalz et Dubravitz. Après de puissants préparatifs d'ar- tillerie, l'ennemi a dirigé une atta- que vigoureuse contre le village de Petka, laquelle a été repoussée avec de lourdes pertes pour lui. Les po- sitions de Semendria ont été expo- sées à un feu constant auquel notre artillerie a riposté avec succès. "Nos troupes ont abandonné la dé- fense de la ville de Belgrade, et elles se sont retirées sur des posi- tions couvertes, afin d'épargner à la ville les dégâts d'un bombarde- ment continu de la part des gros canons. L'occupation de la ville n'a apporté à l'ennemi aucun avantage, au point de vue militaire. "Sur la Save, dans le secteur d'O- brovatz, près du village de Kra- tizaska, l'ennemi a livré trois atta- ques contre nos positions à Zabret- zie. Nos troupes ont vaillamment re- pousé toutes ces attaques, infligeant à l'ennemi des pertes considérables. Une autre attaque dans la même ré- gion a eu un sort analogue. "Près des îles de Bolievatchku et de Progorsha, l'ennemi a érigé deux ponts de bateaux. Grâce à la pré- cision de notre feu d'artillerie, le pont de Bolievatchku a été réduit en pièces et l'ennemi n'a pu le ré- parer. "Sur la Drina, devant Badovintzi, toutes les attaques de l'ennemi contre nos positions ont été repous- sées avec de lourdes pertes. "Sur le reste du front, il n'y a rien à rapporter."

CANADA

LA MISSION DU LIEUT.-COL. F. REID

C'EST, DIT-IL, DE RESSERRER LES LIENS ENTRE LES AUTO- RITES MILITAIRES ANGLAISES ET CANADIENNES.

Londres, 12. — Le lieutenant-colonel Frank Reid, qui est arrivé à la fin de la semaine à bord du "Rotterdam" a déclaré, que le but de sa mission au Canada était de resser- rer les liens entre les autorités mi- litaires de l'Angleterre et du Cana- da. Les officiers qui l'accompa- gnaient ont aussi exprimé la même opinion. "Généralement aux dires de cer- tains soldats, on prend grand soin des hommes depuis leur départ de Shorncliffe jusqu'à leur arrivée au Canada. Le capitaine Kirby déclare que tout le confort possible est don- né aux hommes et qu'ils sont même payés avant de s'embarquer à Liverpool. "Le capitaine Carson, fils du gé- néral Carson, vient de partir pour le front, où il sera attaché au 14e bataillon. "Le major Maurice Alexander est à Shorncliffe en qualité d'avocat du bureau des pensions.

LE LIEUTENANT DUCLOS, BLESSE. Ottawa, 12. — La liste des hors- de-combat publiée hier soir con- tient le nom du lieutenant Victor Eugène Duclos, du 24e bataillon, 488, avenue Elm, Westmount, ac- cidentellement blessé le 8 octobre.

LE NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton des plus intéressants. Le lisez-vous?

ANGLETERRE

LACHES ET POLTRONS

C'EST AINSI QUE LE "STAR" QUALIFIE CEUX QUI ATTA- QUENT LA POLITIQUE DE SIR EDWARD GREY AU SUJET DES BALKANS. — "ATTAQUES DE- BRIDEES ET INCENDIAIRES."

Londres, 12. — On s'attend à ce que sir Edward Grey fasse une dé- claration aujourd'hui sur la situa- tion dans les Balkans, à la réunion de la chambre. Les journaux libé- raux défendent le ministre contre cette partie de la presse qui, ayant échoué dans ses attaques contre ses collègues, tourne ses armes contre lui. Le "Westminster Gazette" défend le ministre, en alléguant toutes les éventualités. "Il existe, chez nous, dit cette feuille, comme dans tous les pays politiquement, croyons-nous, des gens qui consti- tuent une minorité et qui s'alarme- nt et s'agitent quand quelque chose va mal, et se mettent immé- diatement en quête d'un bouc émis- saire pour le blâmer et s'en pren- dre à lui. Ainsi le "Times" nous apprend qu'une tempête fait rage autour du ministère des affaires étrangères."

Si nous lisons un certain nombre de journaux, nous pouvons nous convaincre que c'est le cas. Mais nous connaissons l'école qui assemble les nuages. Donnons de nou- veau à l'observateur étranger qui pourrait se laisser induire en er- reur l'assurance que nous ne deve- nons pas la proie de l'agitation et des alarmes à cause de la défection du roi Ferdinand et ne daubons pas sur le ministre des affaires étran- gères."

Le "Star" parle "des lâches et des poltrons qui, de toutes leurs forces tentent d'affaiblir la Grande- Bretagne au moment où elle de- vrait être forte comme un roc et courageuse comme un lion." Le "Daily News" attaque violem- ment lord Northcliffe, à cause de la condamnation portée par le "Daily Mail" contre sir Edward Grey au sujet de ses politiques des Balkans. "L'heure est venue, dit- il, de se demander combien de temps encore les attaques débri- dées et incendiaires d'un ennemi de l'intérieur mettront en péril notre cause."

LA CENSURE SE DEFEND

LES DEPECHEES DES CORRES- PONDANTS SONT COUPEES PAR LA CENSURE DE FRENCH ET PAR CELLE DE LONDRES.

Londres, 11. — Sir John A. Simon, le ministre de l'Intérieur, a publié, hier soir, une déclaration dans laquelle il défend le bureau of- ficiel de la presse contre les récen- tes attaques amères par suite de la censure qui s'exerce sur les nou- velles et il rejette la responsabilité de cette agitation sur les censeurs spéciaux sur le front, que le feld- maréchal sir John French a nom- més. Ce sont eux, dit-il, qui ont re- tranché d'une des dépêches au "Times", de Londres, une allusion au courage, déployé par les troupes allemandes, qui a soulevé pareille vague d'indignation. "A la requête expresse de sir John French," écrit le ministre de l'Intérieur, "tout ce qui est écrit par des correspondants de journaux accrédités sur le front est soumis aux censeurs, nommés par lui aux quartiers-généraux en France et le bureau de la Presse a les instruc- tions d'accepter la censure comme finale. En conséquence, quel que soit l'écrit de M. Buchan (le cor- respondant du "Times"), l'article a été censuré par des personnes, à l'endroit desquelles le bureau de la Presse n'a aucune responsabilité."

Sir John Simon examine la copie qui lui est soumise, afin de consta- ter si elle ne contrevient pas avec la série des prohibitions que le mi- nistère de la Guerre ou l'Amirauté ou d'autres ministères du gouver- nement concernés croient impor- tants de mettre en vigueur. "Le Bureau de la presse, continue sir John, n'est pas l'auteur de ces prohibitions. Il n'est tout simple- ment qu'un agent intermédiaire qui les proclame et les applique."

RUSSIE

ATTAQUES DES AVIONS RUSSES

ILS LANCENT SOIXANTE-QUIN- ZE BOMBES SUR LE VILLAGE DE VALHOP ET DE TAURKAIN.

Petrograd, 12. — Les avions rus- ses ont lancé 75 bombes sur les villages de Valhop et de Taurkain, au sud de Friedríchstadt. Le bulletin officiel rapporte que dans la région de Dvinsk, les Russes à plu- sieurs endroits, ont livré combat avec succès aux Allemands qui ont pris l'offensive à maintes reprises. Au nord-ouest de Dvinsk, les Mosco- vites ont rejeté l'ennemi hors de Garbouovka, entre Lautzsch Ghey et Gbirviski, et en le poursuivant se sont emparés d'une ligne s'étendant de l'extrémité sud-est du St. Medmoussi à Lautzsch Ghey. Les co- saques ont occupé Outstue, sur le ri- vage occidental du lac Boghinsky. Au Caucase, les Moscovites ont repoussé les Turcs qui ont tenté de se porter à l'attaque dans la région d'Iskhan.

CE QUE NOUS VISIONS, C'EST BERLIN!

Petrograd, 12. — Les ententes accordées par M. Alexei Khvostoff, le nouveau ministre de l'Intérieur et publiées hier, ne dévoilent pas son programme, mais contiennent des déclarations intéressantes et mordantes touchant son attitude sur plusieurs questions. Il attribue sa nomination au discours qu'il a pro- noncé récemment à la Douma, sur l'influence excessive des Allemands

AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN

Vêtements pour hommes

Les Pardessus et Ulster de demi- saison sont maintenant tous ren- trés. Naturellement, il n'en est aucun qui ne soit à la toute der- nière mode et dans les teintes les plus recherchées.

Nos modèles ont un caractère sé- rieux en même temps que très élégant qui les fait adopter défini- tivement par ceux qui les essayent une fois. Réservez-vous vos faveurs cet automne et nul doute que vous serez très satisfait de votre déci- sion. Nos prix pour Pardessus d'Auto- mne varient entre 12,50 et 25,00 Les Ulsters et Pardessus d'Hiver varient entre 12,50 et 22,50 Nos Pardessus Slip-on, 12,50 à 20,00 Toutes les tailles sont dans nos séries.

—Au rez-de-chaussée. A gauche.

Nouvelles garnitures françaises en marabout

Nous venons de recevoir un nou- vel arrivage de ces garnitures imitant la fourrure, et qui sont tant en vogue, à New-York ac- tuellement. Nous les avons en naturel, en brun, taupe et noir pour garni- ture de robes, de manteaux et de costumes, et nous les avons égale- ment en couleurs claires pour garnitures de robes de soirées, des capes d'Opéra et des fichus. Pour ces derniers besoins, nous les avons en bleu azur, rose, blanc et bleu de Saxe. Le prix en est de 25, 35 et 50 la verge

—Au rez-de-chaussée.



Costumes de velours brun

Comportant un manteau militaire, très simple, avec une tunique, genre Russe, et une ligne de taille haute ornée d'une ceinture de la même étoffe, tordue et portant une large boucle. Le col et les manchettes, et également le manteau très large, sont finis avec des bandes de fourrures (Sekunk) l'une des fourrures les plus re- cherchées de la saison.

La jupe est courte et ample. Le prix de ce costume est de 59,75 Mais nous en avons d'autres également en velours qui sont à des prix avantageux à partir de 27,50

Voici un des derniers arrivages en costumes. C'est un directeur en velours bleu-marine, garni de soutache de soie fortement cordée.

Le manteau est exceptionnellement élégant. Il porte un grand col marin qui lui donne un cachet de haute nouveauté et il est bordé de fourrure en Martre de l'Alaska, tandis que de larges po- ches rapportées, également bordées de fourrures sont fixées avec de larges boutons de soutache au manteau lui-même. La jupe est simple, montée sur un empiècement et garnie de sou- tache noire. Le prix est de 65,00

Elegants costumes de velours noir. Le manteau n'est pas ajusté, il est large, et garni avec un fort gal- lon noir. Une petite demi-ceinture l'orne sous les bras et une garniture de fourrure borde le col et s'étend jusqu'au bas du man- teau et autour de la jupe, du manteau, tandis que le devant et le col portent un plastron de 4 pouces de large en drap vert Irlande. Ce modèle est extrêmement chic et son prix est modéré à 95,00

—Au premier.

Meubles de living room

Des garnitures de Living Room, seront mises en vente mercredi; ces garnitures comprennent un Canapé, un Fauteuil, et une Ber- ceuse. Ces meubles sont garnis en cuir authentique ou d'une qualité de tapisserie supérieure, et tous en chêne sur quartiers choisis, fini en ciré. Avec sièges mobiles, tapissés et un dossier à panneaux tapissés. Ces garnitures appartiennent à nos séries de 45,00 et 52,00, et nous les vendrons Mercredi 33,75

Table de bibliothèque

Extra lourdes, chêne sur quartier choisis, fini ciré. Garnies de tiroirs de chaque côté et de deux rayons à livres à chaque bout. Série de 25,00, vendues Mercredi 18,75 Une autre table de bibliothèque, 42 par 25 pouces de dessus, avec un pupitre très commode dans un tiroir et deux tablettes à livres de chaque bout. Notre série 18,75, pour Mercredi 13,75

—Au deuxième.

Programme musical

exécuté par l'Orchestre sous la direction du Maestro Léon Kof- man à l'Exposition Alimentaire des Grands Magasins Goodwin Mercredi, 13 octobre.

- 1. Marche . . . Lorraine . . . Ganne
2. Valse Toujours ou Jamais . . . Waldteufel
3. Selection . . . Lilas Domino . . . Cuvillier
4. Selection La Bohème, Puccini
5. Intermezzo, Danse Pirouette, . . . Finck
6. Mélodie, Chanson Bohémienne . . . Boldi
7. Sérénade, Sérénade d'amour, . . . Blon

—Au sous-sol.



AFFIRMONS-NOUS !

Nous demandons à nos concitoyens d'autre origine de respecter notre langue et ses droits acquis, c'est bien ; mais soyons logiques : commençons nous-mêmes par la respecter, la parler et l'écrire.

Hommes d'affaires, marchands, agents d'assu- rances, voici le temps de songer à vos calendriers. Faites de votre calendrier, en même temps qu'un article de réclame, un propagateur continu en faveur de votre langue ; en français.

Le DEVOIR est parfaite- ment outillé pour vous imprimer en français votre calendrier, votre réclame et les noms des mois et des jours de la semaine. Nous imprimons en une ou plusieurs couleurs. Nous garantissons une exé- cution typographique de pre- mier ordre. Nos prix sont modérés. Téléphonnez à notre repré- sentant, Main 7460.

LE DEVOIR

BUREAU DES IMPRESSIONS 43, rue Saint-Vincent, 43

un si grand rôle au cours de la der- nière élection partielle de Dorches- ter à eu lieu dimanche dernier. Elle fut marquée d'une grande dé- monstration à laquelle assistaient sir Lomer Gouin, M. Cyr. F. Delage, M. Albert Sévigny, M. Lucien Can- non, M. Ernest Roc, ancien député du comté et plusieurs autres per- sonnes distinguées. Le pont a été béni par M. le curé Fréchette. Une cérémonie identique a eu lieu aussi dimanche, à S.-Gilles de Loblinière ou M. l'abbé Paquet, cu- ré de la paroisse S.-Gilles, a béni le nouveau pont en fer érigé par le gouvernement et la municipalité sur la rivière Beauvivre. M. Mercier et les députés du comté, MM. Fortie- re et Francoeur assistaient à la céré- monie et adressèrent la parole à une assemblée qui eut lieu ensuite. LECOURS & LANCTOS Pharmaciens, rappellent aux mé- decins et aux pharmaciens qu'ils ont en mains le DIARSENOL ou SAL- VARSAN CANADIEN. Nous avons aussi reçu une petite quantité de Novarsolenzol. Nous avons tous les ac- esoirs requis pour l'admini- stration de ces produits.

LA VOIX DU DOMINION

M. HAMILTON WICKES, COMMISSAIRE BRITANNIQUE AU CANADA, DECLARE QU'APRES LA GUERRE, LE CANADA AURA SON MOT A DIRE DANS LES DECISIONS DE L'EMPIRE.

"Ma visite officielle dans le Royaume-Uni, dit M. Hamilton Wickes, commissaire du commerce britan- nique au Canada, qui était, hier, de retour de Londres, a compris tous les centres manufacturiers impor- tants du pays et le nombre de mes entretiens avec les manufacturiers dépasse neuf cent. Le sujet de ces entretiens était l'activité industrie- lle sous toutes ses formes. Les ma- nufacturiers anglais ne peuvent actuellement accepter des comman- des d'outremer, quelque avantageu- ses qu'elles soient, parce que tous sont occupés à fabriquer des mu- nitions, des équipements militaires et des approvisionnements de toutes sortes. Non seulement la Gran- de-Bretagne fournit l'approvisio- nement à son armée de trois mil- lions d'hommes, mais encore en grande partie aux autres armées al- liées. Ces manufacturiers ont eu beaucoup de difficultés à surmon- ter; souvent leurs employés par- taient pour l'armée ou l'approvisi- onnement de charbon ou de ma- tière première était très difficile. Je ne saurais trop appuyer sur ce point. Depuis quelques mois, le Royaume-Uni comprend bien qu'il est engagé dans une lutte de vie ou de mort et qu'il n'y a qu'un but à viser, écraser l'ennemi, quoi qu'il en coûte. On demande à M. Wickes ce qui se produira lorsque l'Angleterre re- viendra dans une situation nor- male. Il répond que l'on ne saurait revenir aux conditions qui existai- ent avant la guerre, du moins tant que vivront les enfants qui au- ront vu ce conflit. "Est-ce que la force industrielle de l'Angleterre sera diminuée?" "Mon opinion personnelle, dit M. Wickes, est que non seulement la force de cette industrie ne sera pas diminuée, mais au contraire, elle sera augmentée. De grands chan- gements cependant seront opérés dans l'organisation et dans la dis- tribution des marchandises. La guerre nous aura appris beaucoup sur certains points très importants de la vie industrielle de la Grande- Bretagne. Le public des îles Bri- tanniques appréciera davantage l'esprit qui anime les gouverne- ments et les peuples des puissances d'outremer, spécialement le Cana- da, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique méridionale. "Est-ce que la réforme du tarif, telle qu'indiquée récemment en Grande-Bretagne, sera permanente?" "J'ai déjà dit que les anciennes conditions ne sauraient revenir car, comme le dit Bonar Law, la question de la réforme du tarif et du commerce libre, qui allierait dé- jà l'attention de beaucoup de peu- ple avant la guerre, est une ques- tion qui doit être mise de côté. Le cours de l'argent a dû être augmen- té, car nous savons par le fait que l'échange est contre nous dans l'A- mérique du Nord, qu'une importation illimitée n'est pas un bien- fait. Dans mon opinion, c'est là une question qui intéresse tout l'Empire et non pas seulement la Grande-Bretagne. "Ainsi, vous croyez que nous au- rons un mot à dire dans les futurs conseils de l'Empire?" "Après tout ce qui s'est passé, au cours de cette année, comment pourrait-il en être autrement? Nous ne seront plus qu'un seul peuple, et il me semble que toutes les par- ties de cet empire pourront pren- dre part à une discussion affectant tous les principes vitaux. "Est-ce que nous remporterons la victoire, et que signifie la critique, en certains milieux, des hautes au- torités?" "Assurément que nous aurons la victoire. Quant à ce qui regarde la critique, c'est très difficile pour moi que ce soit aujourd'hui, de se former une opinion juste et intel- ligente au sujet de certains inci- dents pour la simple raison que nos informations ont passé par la censure. Ces informations ont pu être faussées dans le but exprès de tromper l'ennemi. Prenez la ques- tion sous-marine. Après que cette guerre sous-marine eut été com- mencée, personne ne savait com- bien de ces vaisseaux avaient été capturés, et ce n'est que beaucoup plus tard que la nation apprit que tout danger était passé. Ceci, je dois l'ajouter, a été l'un des plus grands déappointements des autori- tés navales allemandes. Elles at- tendent patiemment la fin de la guerre pour savoir combien de leurs hommes ont péri et combien sont prisonniers en Angleterre. L'A- llemagne peut fournir des sous-ma- rins, mais elle n'a presque plus d'hommes capables de conduire ces sous-marins. La raison de ceci est que chaque sous-marin coûté ou capturé contenait un double équi- page, l'un en service et l'autre en apprentissage; tous ont péri ou ont été faits prisonniers. Ainsi le fait existe que les fameux sous-marins allemands sont maintenant des choses du passé. On dit généralement que jusqu'au premier d'août, soit- ante et un sous-marins avaient été capturés ou détruits. Depuis le commencement de la guerre, qua- tre-vingt-six ont été détruits ou capturés, et la plupart possédaient deux équipages."

DEUX PONTS BENITS

(De notre correspondant) Québec, 12. — La bénédiction du pont en fer de S.-Claire de Dor- chester, de ce fameux pont qui joua



NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA ROUMANIE EST AVEC LES ALLIES

Paris, 12. — Une dépêche spéciale de Rome annonce que le gouvernement de la Roumanie a donné l'assurance au cabinet italien que la Roumanie entrera prochainement dans la guerre, du côté des Puissances de l'Entente.

BISBILLE ENTRE BULGARES ET BOCHES

Rome, via Paris, 12. — La Bulgarie est entièrement entre les mains des officiers allemands, dit le correspondant du "Giornale d'Italia". Au dire de ce dernier, le baron von Der Goltz, le fils du feld-marschal de ce nom, qui est attaché militaire à Sofia, s'est pris de querelle avec le premier ministre, M. Radoslawoff, demandant que l'Allemagne attaquât la Serbie la première, et le baron demandant que la Bulgarie prit d'abord l'offensive.

LES AUTRICHIENS SONT REPOUSSES

LES TROUPES ITALIENNES DE TRUISENT PLUSIEURS DE LEURS OUVRAGES DEFENSIFS.

Rome, 11, via Paris, le 12. — L'état-major italien a publié aujourd'hui le communiqué suivant:

Dans la zone située entre la vallée de l'Adige et Brenta, surtout à la tête de Vaidassa, des détachements de nos troupes ont fait l'assaut de positions ennemies avec beaucoup d'élan. Nous avons détruit ou endommagé les ouvrages défensifs de l'ennemi et repoussé certaines parties de ses troupes. Nous avons fait quelques prisonniers, dont un officier. De son côté, l'ennemi a attaqué dans la nuit du 10 au 11 nos positions du Mont Maronia, à Malgopovera et Alta, sur le plateau nord-ouest d'Assiere. Nous l'avons repoussé avec pertes.

FEU MADAME MAGLOIRE LANCTOT

Le huit octobre, mourut, au couvent des Révérendes Soeurs de la Providence, 369, rue Sainte-Catherine Est, entourée de plusieurs de ses enfants et munie des sacrements, madame Magloire Lanctot, dans sa 85ème année.

La défunte, née (Angélique) Raymond, appartenait à une vieille famille de l'Assomption; elle était la petite-fille de Laurent Leroux, qui accompagna MacKenzie et avec qui il découvrit le Grand Lac des Esclaves; il y construisit le Fort Résolution, en 1781, et revint se fixer à l'Assomption. Elle était la veuve de M. Magloire Lanctot, magistrat de district à Saint-Hyacinthe, ancien membre de l'Institut Canadien et auteur du "Livre du Magistrat", souvent cité devant nos tribunaux.

Elle était la mère de MM. Charles et Armand Lanctot, de Saint-Hyacinthe; de Pierre Lanctot (décédé), de Henri Lanctot, pharmacien de cette ville, et de madame Euclide Mathieu, de Montréal, de madame E. de Lottinville, de Saint-Hyacinthe, et de madame H. Fritzen, de San Francisco, Cal.

Les funérailles ont eu lieu, hier matin, au couvent de la Providence et le deuil était conduit par ses fils, Armand, eorge et Henri Lanctot, et par ses petits-fils, Gustave Mathieu, Frank Curran, Paul Richer, Paul et Raymond Lanctot.

ETUDIANT ASSAILLI

UN CARABIN EST BATTU A COUP DE BATON, AU COURS D'UNE ECHAUFFOUREE A QUEBEC.

Québec, 12. — Les étudiants de Montréal, et ceux de Québec, dont ils étaient les hôtes depuis samedi, ont eu maille à partir avec la police et les soldats et il en est résulté une bagarre en règle dont plusieurs passablement écopés. Un étudiant en médecine du nom de Aimé Fortin, qui se trouvait à l'angle des rues S.-Jean et Garneau, a été brutalement assailli par un policier qui lui asséna un coup de bâton à la tête, lui causant une blessure qui nécessita les soins d'un médecin. Il est probable que l'étudiant blessé déposera une plainte contre son agresseur.

FEUILLETON DU "DEVOIR" Les Secrets de la Guerre par Jean DAUREL

La lune se levait à peine, mais la nuit était très lumineuse; même sous la masse confuse des arbres, les fenêtres du salon, brillamment éclairées, découpaient des rectangles rougeoyants sur les pelouses, avec des ombres passagères d'invités parus aux vitres. Henri prenait soin de ne pas cacher sa promenade, ce qui l'aurait rendu irrépréhensible; il longeait les massifs à pas lents, écoutant un bruit de pas dans la première allée du parc. A présent, il distinguait deux promeneurs venant vers lui à assez grande distance encore; l'un,

SENSATIONNELLE LUTTE AERIEENNE

UN AEROPLANE FRANÇAIS, CHARGE DE BOMBES DE 90 MILLIMETRES, EST ATTAQUE PAR UN BIPLAN ALLEMAND. L'AVIATEUR FRANÇAIS EST BLESSE.

Paris, 12. — Au cours de la récente offensive des Alliés dans la Champagne, une bataille à sensation a eu lieu entre un avion français chargé de bombes de 90 millimètres et un biplan allemand à double moteur. La machine française venait juste de s'élever pour aller détruire une ligne de chemins de fer située en arrière des lignes allemandes, lorsque le Taube surgit de derrière un nuage.

La bataille aérienne commença immédiatement. Malheureusement, la mitrailleuse française se détacha immédiatement et ne put être utilisée. "Plongez-vous", commanda l'observateur au pilote. La machine effectua un plongeon rapide et gracieux, mais l'Allemand imita la manoeuvre et continua de voler autour du Français, que le poids de ses bombes incommodait fortement. Ayant déchargé toutes les balles de sa carabine, le Français réfléchit que s'il atterrissait brusquement, ses bombes feraient explosion, et qu'il fallait enlever les fusées pour sauver sa vie. Il se mit froidement à cette besogne, et avait juste terminé lorsqu'il recut une balle dans le dos et une autre dans le poignet. En même temps, le pilote était blessé à l'oeil par un éclat de l'hélice frappée par une balle, puis par une balle à l'abdomen, et il s'évanouit. Alors, l'observateur saisit les leviers et descendit la machine en dedans des lignes françaises.

Les deux aviateurs ont survécu à leurs blessures et seront probablement décorés de la Légion d'Honneur. M. T.-C. CASGRAIN A FRASERVILLE

IL DECORE M. A. RICHARD, GARDIEN DU PHARE, DE LA MEDAILLE DE LONG SERVICE.

Québec, 12. — De Notre-Dame du Lac où il a tenu une assemblée, dimanche, M. Casgrain, ministre des Postes, est allé à Fraserville où on lui a fait, hier, une belle réception. L'assemblée eut lieu à la salle Dubois. Elle était présidée par M. Malcolm Fraser, ex-maire de l'endroit. L'accompagnèrent M. Casgrain; M. Leo Bérubé, député de Témiscouata à la Législature provinciale, MM. A. J. Turcotte, ancien député, le Dr Paquet, député de l'Islet au parlement fédéral, J. L. Devault, C. Blondin, D. Dionne, H. Dionne, Nap. Jean, Didace Côté, N. Léveillé, S. C. Rioux, J. P. Michaud, M. Bélanger, Maurice Dupré et Onésime Gagnon, avocats de Québec. Après avoir été décoré de la médaille de long service, M. Alf. Richard, un vieux gardien de phare de Fraserville, le ministre des Postes parla de la guerre. MM. Onésime Gagnon, Leo Bérubé et M. Cimon parlèrent ensuite. Hier soir les citoyens de Fraserville ont donné un banquet en l'honneur de M. Casgrain. C'est M. Leo Bérubé qui y présidait.

SENTENCIÉS

Le juge Lanctôt a prononcé les sentences suivantes à l'ouverture de la Cour des Comparutions, ce matin: Ferdinand Tremblay, convaincu de cambriolage, un an de prison, ses mauvais antécédents. Max... cambriolage, 6 mois

CIVILS TUES A BELGRADE

NOMBRE DE FEMMES ET D'ENFANTS ONT PERI. — LA BATAILLE CONTINUE SUR LES HAUTEURS AVOISINANTES ET MEME DANS UN FAUBOURG DE LA VILLE.

Londres, 12. — "Plusieurs habitants civils de Belgrade, particulièrement des femmes et des enfants ont péri dans le bombardement austro-allemand", écrit le correspondant du "Daily Telegraph" à Nich. Il ajoute que les troupes allemandes se tiennent le long de la rivière Danube et que les Autrichiens gardent le front des rivières Deina et Save.

LES SERBES MAITRES D'EXCELLENTES POSITIONS.

Paris, 12. — Le correspondant du "Matin" à Nich écrit en date de dimanche, que bien que Belgrade ait été évacuée, les engagements se continuent très vifs sur les collines avoisinantes dont quelques-unes ont été prises et reprises plusieurs fois. "L'artillerie des deux côtés, dit la dépêche, tire sans répit depuis trois jours. Les Serbes ont obtenu l'avantage de nouveau, ce matin, quand ils se sont rendus maîtres d'excellentes positions près de Topcider et ont repoussé les Allemands dans un faubourg de Belgrade, appelé grand Vratchar, où une lutte terrible se continue.

"Les envahisseurs ont lancé plus de 40,000 obus sur Belgrade n'ayant pas les hôpitaux ni les églises. Les synagogues ont été détruites et les familles juives qui s'étaient réfugiées en ces endroits sont restées enfouies sous les décombres. L'artillerie française a pris part à la défense de la ville. Les Anglais avec de lourds canons ont infligé des pertes sérieuses aux Allemands et ont coulé deux monitors.

BULLETIN DE NISH

Paris, 12. — Un bulletin officiel publié dimanche à Nich au sujet des opérations du 9 sur le front du Danube et télégraphié par l'agence Havas, est comme suit: "Il y a eu des combats désespérés pour les positions au sud de Ram où nous avons repoussé toutes les attaques de l'ennemi. Nos troupes ont pris l'offensive entre les rivières Malava et Morava rejetant l'ennemi sur la rive du Danube et prenant trois mortiers et quatre mitrailleuses.

"On a empêché le passage de la rivière entre Semendria et Godoumins. Un détachement qui avait réussi à passer près de Semendria a été partiellement annihilé par la feu de notre artillerie et le reste de la troupe fut rejeté dans le courant.

A Belgrade, à la suite d'une intense canonnade, l'ennemi a essayé de prendre d'assaut le Grand Vratchar et Dedigne mais a été rejeté avec de lourdes pertes devant le Grand Vratchar et rejeté hors de Dedigne par une contre-attaque après avoir perdu une partie considérable de sa force.

"L'ennemi a continué des efforts sans succès pour se rendre maître de nos positions du côté de Seabrez et Krinska. Nous avons repoussé d'autres attaques à Machva du côté d'Obronovst et à Bitva. "Sur le front de la Drina, plusieurs détachements austro-allemands ont franchi la rivière entre Tsara Bepa et Badovintze mais ont été incapables d'avancer. Nous avons maintenu nos positions."

VINGT TROIS ACCUSES

Pas moins de vingt prisonniers ont été traduits devant le juge S.-Cyr, en Cour des Comparutions, ce matin. Sur ce nombre huit matelots qui avaient déserté du "Cassandra" ont vu leurs sentences suspendues à condition de retourner à bord de leur vaisseau, qui devait partir à midi.

Un nommé Joseph Poppis, qui se prétend âgé de 18 ans, bien qu'il paraisse en avoir tout juste 15 et sur qui pèse pas moins de 400 livres de vol, dont une de \$200.00 portée par son père a été renvoyé de la Cour des Jeunes Délinquants à la Cour des Comparutions.

de prison. Omer Bougie, recel, 3 mois de prison. Pierre Charbonneau, vol à l'échelle, 15 jours de prison.

SECOUSSE SISMIQUE

Rome, 11, via Paris, 12. — On a perçu une secousse sismique à Regio Nell'Emilia, à minuit. On a signalé que des dégâts et aucune perte de vie.

Il n'aurait pas pu; excusez-moi. M. Delmont respira plus librement... Henri allait se retirer sans rien soupçonner et lui en terminerait avec son mystérieux compagnon; hélas! son supplice débutait seulement. Georges Altens, arrêtant le geste de retraite de l'officier, demandait aimablement: — Cher Monsieur Delmont, voulez-vous avoir la bonté de me présenter à M. Darville. Je serais heureux de le féliciter; n'est-il pas un peu le héros de la fête de ce soir? Il s'exprimait avec un salut souriant qui aurait dissipé déjà les préventions de l'officier, surpris de ses gestes dominants de tout à l'heure, sans la gêne de l'usurier. Le père d'Anne-Marie avait tressailli à la prière de son compagnon, une seconde, il eut l'idée de tout expliquer, de tout découvrir à Henri; une seconde, puis le nom de sa fille lui revint en mémoire, et il balbutia une présentation presque inintelligible. Darville, surpris aussi, mais fermement résolu à éclaircir tout ce qui l'intriguait dans le personnage, lui serra la main avec une cordialité voulue, le remerciant de son compliment de tout à l'heure. Le Norvégien parut enchanté de l'amabilité inespérée du jeune hom-

GILLETTS PERFUMED LYE NETTOIE ET DESINFECTE LA PROPRIÉTÉ DES ÉVIER, DES CABINETS, D'AISSANCE, DES BAINS, DES ÉGOÛTS, ETC. EST D'IMPORTANCE VITALE POUR LA SANTÉ.

L'APPROVISIONNEMENT DE LA RUSSIE

IL DOIT SE FAIRE AU JAPON, AUX ETATS-UNIS ET AILLEURS.

Londres, 12 octobre. — Le correspondant du "Times" fait une revue de la situation dans l'Est. La Russie, dit-il, ne s'attendait pas à une guerre de plus de 6 mois. Elle avait assez d'argent, de munitions, de guerre et plus d'hommes qu'il en fallait pour une telle guerre. Mais elle n'était pas préparée pour une lutte aussi prolongée et aussi âpre. Elle travaillait durement pour satisfaire à la demande de munitions, mais elle ne possédait ni le matériel, ni la main-d'oeuvre, ni la faculté d'adaptation industrielle pour soutenir efficacement son armée. Elle est sous la dépendance de l'aide étrangère et doit s'approvisionner au Japon, aux Etats-Unis ou ailleurs. Ainsi le problème devient surtout un problème financier. Il faut se rappeler que les roubles russes subissent une dépréciation de 40 pour cent, que la Russie ne retire rien de la vente des alcools et très peu sur les tarifs d'importation; elle a en outre de grandes difficultés pour acheter en Amérique.

Pour le moment elle continue à se suffire à elle-même. La solde des troupes et les factures de l'année sont payées avec une remarquable ponctualité. Le sentiment général est que tout arrivera à point dès que les Dardanelles seront enlevées, mais ceux qui sont au courant de la situation véritable, et de celles qui sont les graves difficultés financières qui attendent la Russie pour reconquérir le terrain perdu et reprendre une offensive vigoureuse. Parlant de l'énorme perte de la Russie en hommes, le correspondant du "Times", dit qu'elle est indubitablement beaucoup plus grande qu'on ne s'en doute. Aucune liste n'est publiée et il est difficile de s'en faire une idée exacte d'après les dénombrements publiés au jour le jour. Il y eut un terrible massacre pendant la guerre Russo-Japonaise, mais dans celle-ci il faut prendre comme base un barème cinq fois plus élevé. On enrégimente maintenant un grand nombre de jeunes gens qui ne s'attendaient pas à servir, et que les parents croyaient absolument à l'abri. Le fait de leur appel coïncide avec la prise de possession du grand commandement par l'empereur Nicolas, c'est un exemple de plus de la détermination de la Russie de tout imposer sur l'autel de la patrie.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1249. — Mark Tenenhouse, commerçant, de Montréal, demandeur, vs. Joseph Estrin, dit même lieu, défendeur. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1375 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. S.-Jean, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1249. — G. La Pierre et al., demandeurs, vs. De Emma Smith, épouse d'Éugène Cooke, et le dit Eugène Cooke, défendeurs. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2184 rue S.-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gabriel Durion, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10699. — Joseph LePage vs. Paul Theoret. Le vingt-neuvième jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2184 rue S.-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Aic. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2528. — The Windsor Arcade Limited, demandeurs, vs. J. Dixon et George Dixon, défendeurs. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Aic. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2603. — J. A. Moreau, demandeur, vs. Placide Soulières, défendeur. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 57 rue de Lanaudière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

L'ATTITUDE DE LA GRECE

LE PREMIER MINISTRE ZAIMIS DECLARE QUE SON PAYS GARDERA POUR LE PRESENT, UNE NEUTRALITE ARMEE. — UNE REPONSE DE M. VENIZELOS.

Londres, 12. — M. Zaimis, le premier ministre, a informé la chambre hellénique, hier, que pour protéger ses intérêts essentiels, la Grèce "gardera pour le présent une neutralité armée". Voilà ce qu'on mande d'Athènes à l'agence Reuter.

Le premier ministre a joint que la politique du ministère s'adaptera aux événements à mesure qu'ils se produiront et il a exprimé la conviction que l'opinion publique supporte absolument le ministère à l'heure présente.

Dans sa réponse, M. Venizelos, ancien premier ministre, a répondu: "Personne ne songe à créer des difficultés internes dans la présente crise. La Chambre supportera le gouvernement aussi longtemps que la politique du gouvernement ne s'éloignera pas des principes qu'elle a déjà adoptés et revendiqués par ses votes sous mon administration. La question n'est pas de savoir si nous allons entrer en guerre, mais plutôt de déterminer le moment où nous allons y entrer. De toute façon, nous ne devrions pas laisser la Bulgarie s'offrir la Serbie à l'attaque de toutes ses forces. L'âme nationale nous crie qu'il est de notre intérêt que la Bulgarie soit écrasée. Si la Bulgarie triomphait, l'hellénisme serait définitivement vaincu. La Chambre s'est ensuite ajournée jusqu'à lundi.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1588. Marie Louise Gagné, fille majeure, et usuelle de ses droits, vs. le dit Adolphe Gagné, employé civique du même lieu, demandeurs, vs. Hollis S. Stevenson, de la cité et du district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, Montréal, 5 octobre 1915. T. Dépatie Dép.-Protonotaire, S.-Germain, Guérin et Raymond, procureurs des demandeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14299. — Mark Tenenhouse, commerçant, de Montréal, demandeur, vs. Joseph Estrin, dit même lieu, défendeur. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1375 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. S.-Jean, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10699. — Joseph LePage vs. Paul Theoret. Le vingt-neuvième jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2184 rue S.-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gabriel Durion, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2528. — G. La Pierre et al., demandeurs, vs. De Emma Smith, épouse d'Éugène Cooke, et le dit Eugène Cooke, défendeurs. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2184 rue S.-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gabriel Durion, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2603. — J. A. Moreau, demandeur, vs. Placide Soulières, défendeur. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 57 rue de Lanaudière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN PACIFIC Pourquoi ne faites-vous pas la CHASSE dans les LAURENTIDES ou le District de la GATINEAU. Faites venir une copie des Lois sur la chasse. QUEBEC EN CINQ HEURES. La Place Viger à 1.30 p.m. tous les jours. Ar. à Québec à 6.30 p.m. tous les jours. Wagon-buffet-palais-observatoire ouvert à 12.45 p.m. Aussi à 9.00 a.m. et 11.30 p.m. Wagons-palais et wagons-lits ordinaires. BUREAU DES BILLETS: 145-441, 88-700, 145-441, 88-700, 145-441, 88-700. Hotel Windsor, Gare St-Jacques et de la Rue Wellington.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM LA ROUTE A VOIE DOUBLE TORONTO-DÉTROIT-CHICAGO INTERNATIONAL LIMITED. Le train par excellence au Canada. Quitte Montréal à 16.15 a.m. tous les jours. Wagons-lits Pullman et observatoires ainsi que wagons-palais, bibliothèque et buffet. Congrès du "Jovian Order" Montréal à Chicago et retour... \$31.00. Départ 12 octobre, retour pour arriver à Montréal le 19 octobre. EXCURSIONS DE COLONS. Billets aller et retour pour l'Ouest Canadien via North Bay et la voie du Transcontinental, ou via Chicago, en vente tous les mardis jusqu'au 26 octobre, à de très bas prix. Les billets sont bons pour 2 mois. 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 0906. Hotel Windsor "Uptown 1187" Gare Bonaventure "Main 8098"

THE TRANSCONTINENTAL Nouvelle route vers l'Ouest Canadien TORONTO-WINNIPEG par North Bay, Cobalt et Cochrane. Installation de plus modernes. Quitte Toronto à 10.45 p.m. les mardi, jeudi et samedi. Arrive à Winnipeg à 10 a.m. les jeudi, samedi et lundi. Correspondant à Winnipeg avec le train quotidien du C.P.R. de 6.00 p.m. pour Regina, Saskatoon, Edmonton et les stations intermédiaires. Billets directs pour Prince George, Prince Rupert, Alaska, Vancouver, Victoria, Seattle et San Francisco. Pour les horaires et autres informations, s'adresser aux agents du Grand Tronc, des chemins de fer du gouvernement, ou du Transcontinental et N. O. R.

Ecole Polytechnique COURS DU SOIR D'ARCHITECTURE

Les cours du soir d'Architecture commenceront le lundi 18 octobre. Ces cours sont absolument gratuits et se donneront les lundi mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 7.30 à 9.30 p. m. dans les locaux de la division des Architectes de l'Ecole Polytechnique, 228, S.-Denis, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10627. — Charles A. Ducloux, marchand de bois et de charbon, de Montréal, vs. C. A. Ducloux et Cie, de Montréal, défendeur. Le vingt-neuvième jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. Albert DeCelles, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Windsor Arcade Limited, demandeurs, vs. J. Dixon et George Dixon, défendeurs. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Aic. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2603. — J. A. Moreau, demandeur, vs. Placide Soulières, défendeur. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 57 rue de Lanaudière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2608. — The Townships Trust Co., vs. The St. Land. Le 21ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 141 rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent compt

LA GUERRE

LA BULGARIE ATTAQUE

Des troupes de Ferdinand pénètrent sur le territoire de la Serbie, la nuit dernière, et prennent l'offensive à Gariboghas, à 25 milles de Nish, la capitale. Les Serbes remportent des succès autour de Belgrade où la bataille se continue avec violence (voir détails en page 5).

(Spécial au "Devoir")

TOUTES LES ATTAQUES SONT REPOUSSEES

Londres, 12 (1 h. 55). — La légation serbe a reçu aujourd'hui le télégramme suivant de Nish: "La nuit dernière, les Bulgares ont commencé à attaquer du côté de Vlasina. Jusqu'à présent on a repoussé de façon décisive toutes les attaques."

Vlasina désigne probablement Vlasovine, ville serbe située à 25 milles au sud-est de Nish, à 8 milles à l'est du chemin de fer serbe allant au nord et au sud, entre Nish et Uskub, et à environ 20 milles de la frontière bulgare.

Ce réseau, l'objectif de l'armée bulgare dans cette région, est la voie principale par laquelle les troupes anglo-françaises débarquées à Salonique peuvent se rendre dans le nord de la Serbie et s'étend parallèlement à la frontière bulgare sur une distance de 18 à 36 milles. Vlasovine a une population de 4,000 habitants.

OFFENSIVE A KNIASHEVATZ

Paris, 12 (2.25). — On mande de Nish à l'agence Havas: "Les Bulgares attaquent le front serbe à Kniashevatz."

IL FAUT SAUVER LA SERBIE

New-York, 12. — Un câblogramme de Londres au "Herald" dit, ce matin: "Toute la presse anglaise, représentée par les grandes feuilles londonniennes, telles que le "Daily Telegraph", le "Daily Chronicle" et le "Daily News", soutiennent que, dussent la France et l'Angleterre débarquer un demi-million d'hommes à Salonique, il faut sauver la Serbie."

Toutes s'accordent à dire que permettre à l'Allemagne de répéter en Serbie les horreurs commises en Belgique serait honteux, et ferait perdre aux Alliés non seulement tout concours de la Grèce et de la Roumanie, mais en sus la sympathie de tous les neutres.

On reconnaît la gravité de la situation. Les Austro-Allemands sont déjà maîtres de Belgrade, et leurs gros canons répandent la mort et la destruction par l'armée et le peuple du roi Pierre. C'est sans doute parce que l'horizon est si noir dans le Levant, que plusieurs journaux anglais demandent de concert qu'on enrave la campagne menée par lord Northcliffe, dans le but de renverser Grey et le gouvernement.

LA LIGNE TEUTONNE COUPEE EN GALICIE

Les Russes entreprennent un formidable mouvement d'offensive.

(Spécial au "Devoir")

Petrograd, 12, via Londres (11.56). — Les Russes ont percé la ligne austro-allemande, sur les bords de la Strappa. Ils ont déjà capturé plus de 2,000 soldats et de 60 officiers, 4 canons et 10 pièces d'artillerie à tir rapide. Les Russes poursuivent vigoureusement leur marche.

Londres, 12. — Les Russes en remportant dans la Galicie orientale la victoire signalée par Petrograd ont entrepris au même temps dans cette région un formidable mouvement d'offensive qui a coïncidé avec l'ouverture de la campagne contre la Serbie.

DVINSK TIEND TOUJOURS ET LES RUSSSES PRENNENT LE DESSUS

Londres, 12. — Le correspondant du "Times" à Petrograd mande: "Les Allemands font de nouveaux efforts pour s'emparer de Dvinsk et le mouvement exécuté qu'ils exécutent leur coûte de lourdes pertes."

"Heureusement, ajoute le correspondant, les Russes ne manquent ni de munitions, ni de pièces d'artillerie de tout calibre."

"L'interruption complète des hostilités au sud de Dvinsk semble indiquer que les Allemands ont l'intention de se fortifier au centre en anticipation d'une nouvelle manœuvre."

"Dans la direction de Dvinsk, l'initiative a passé de nouveau aux Russes dans le sud-ouest, le général Ivanoff a regagné plus de la moitié du terrain qu'il avait dû abandonner après l'évacuation de Lutsk et une avance correspondante a été exécutée par les Russes sur un front de soixante milles."

"Les Allemands ont de nouveaux efforts pour s'emparer de Dvinsk et le mouvement exécuté qu'ils exécutent leur coûte de lourdes pertes."

"Heureusement, ajoute le correspondant, les Russes ne manquent ni de munitions, ni de pièces d'artillerie de tout calibre."

"L'interruption complète des hostilités au sud de Dvinsk semble indiquer que les Allemands ont l'intention de se fortifier au centre en anticipation d'une nouvelle manœuvre."

"Dans la direction de Dvinsk, l'initiative a passé de nouveau aux Russes dans le sud-ouest, le général Ivanoff a regagné plus de la moitié du terrain qu'il avait dû abandonner après l'évacuation de Lutsk et une avance correspondante a été exécutée par les Russes sur un front de soixante milles."

RAID FRUCTUEUX SUR GAND

Amsterdam, 12. — Les dépêches des journaux disent que l'un des raids des aviateurs alliés au-dessus de Gand a été tellement efficace que pas un seul hangar d'aviation des Allemands n'a été épargné et n'est resté debout. Tous ont été détruits, de même qu'une dizaine de maisons, par les bombes incendiaires.

BULLETIN DE BELGIQUE

Paris, 12. — Le ministère de la guerre belge a publié hier soir le bulletin officiel suivant: "L'artillerie des combattants a manifesté peu d'activité, aujourd'hui. Les Allemands ont faiblement bombardé Ramskapelle, Pervyse, Caeskerke et diverses sections de notre ligne, entre ces villes."

Notre artillerie a riposté et a battu en brèche les positions ennemies et a dispersé des groupes de tirailleurs, à divers endroits."

GORITZ SERA BIENTOT PRIS

Genève, Suisse, 12, via Paris. — La ville autrichienne de Goritz, située à 22 milles au nord-ouest de Trieste, est sur le point de tomber, selon un télégramme reçu ici de Brescia. Les Italiens, dit la dépêche, ont apporté force gros canons et bombardent la ville de 5 points différents. En même temps, ils attaquent les fortifications intérieures de Tolmino. Sur le Carso, les Autrichiens, dit-on, ont dû abandonner plusieurs milles de tranchées.

NOTE AU SUJET DU "WM P. FRYE"

Washington, 12.—Les Etats-Unis, dans une note relative au "William P. Frye", que l'ambassadeur Gerard remettra aujourd'hui à l'Allemagne, demandent que dans le cas où les Teutons trouveront nécessaire de détruire les navires américains transportant des articles de contrebande absolue, on mette les passagers et l'équipage en lieu plus sûr qu'ils ne sont à bord des embarcations.

L'ITALIE EST ALLIEE, MAIS...

L'ETAT-MAJOR GENERAL ITALIEN EST D'OPINION QUE L'ITALIE N'A PAS TROP DE SES SOLDATS POUR COMBATTRE L'AUTRICHE ET QUE'ELLE NE PEUT PAS EN ENVOYER DANS LES BALKANS.

Paris, 12. — On apprend que l'Italie a décidé de ne pas se joindre à ses Alliés pour repousser l'invasion de la Serbie par les Austro-Allemands. L'Etat-major général italien est d'opinion que l'Italie n'a pas trop de ses soldats pour combattre les Autrichiens et qu'il ne lui en reste pas dont elle puisse se passer pour les envoyer dans les Balkans.

Cette attitude de l'Italie est très commentée en France. On fait remarquer que les Italiens ne pourraient même pas, à l'occasion, couler un sous-marin allemand qu'ils rencontreraient dans l'Adriatique, vu qu'ils n'ont pas déclaré la guerre à l'Allemagne. On est d'opinion, en France, que cet état de choses ne peut pas durer, car s'il est une chose qui ne laisse pas de doute, dans la guerre actuelle, c'est que l'Allemagne et l'Autriche ne font qu'un et que le Kaiser en est le chef suprême.

L'Italie a déclaré la guerre à la Turquie sans se porter à la moindre attaque contre ce pays, et d'autre part elle s'est unie à la France, l'Angleterre et la Russie pour rompre les relations avec la Serbie. Les critiques militaires français font remarquer que l'Italie combat 300,000 Autrichiens avec un million de soldats italiens, et en tenant compte de la trêve relative qu'imposera l'hiver dans ces régions, l'Italie est en meilleure posture que les autres puissances alliées pour envoyer une expédition contre la Turquie ou la Bulgarie.

M. Maurice Barrès avertit l'Italie dans un article, que si elle laisse égarer la Serbie, elle peut dire adieu à son rêve de domination sur l'Adriatique, de sorte que sa guerre à l'Autriche aura manqué son but principal. D'autre part, en envahissant la Bosnie, elle gagnerait non-seulement la Dalmatie, mais encore l'Istrie avec Trieste et Pola.

COUP MEURTRIER DE NORTHCLIFFE

Le "Daily News" attire l'attention du public sur une carte publiée par le "Daily Mail", hier, et qui trace la route par laquelle l'Allemagne peut atteindre les Indes. Il affirme que la publication de cette carte est un des coups les plus meurtriers, l'attaque contre lord Kitchener comprise, que les journaux de Northcliffe aient portés aux intérêts de la Grande Bretagne et des Alliés.

Il dit que lord Northcliffe veut se débarrasser de sir Edward Grey, parce que ce ministre est opposé au service obligatoire, et que le départ de ce ministre serait un plus grand désastre qu'une grande défaite.

On compte que M. Asquith, ou sir Edward Grey, fera aujourd'hui publiquement une déclaration sur la situation dans les Balkans. Si les menaces de la presse de Northcliffe se réalisent et si on attaque le ministre des affaires étrangères, on apprend qu'on exposera les motifs irrépressibles et antipatriotiques qui ont inspiré la campagne menée contre lord Kitchener, sir Edward Grey et M. Asquith.

LACHINE. POUR LA TEMPERANCE

LE VOTE, CE MATIN, EST MANIFESTEMENT EN FAVEUR DE LA PROHIBITION.

Les personnes qui ont assisté, hier soir, à lachine, à la belle assemblée qui a été tenue en faveur de la prohibition ne seront pas surprises d'apprendre que les électeurs municipaux se sont prononcés en grand nombre, dès ce matin, en faveur de cette salutaire mesure. En effet, les orateurs prohibitionnistes ont été acclamés avec enthousiasme qui promettrait bien en faveur du résultat du scrutin d'aujourd'hui. Cet espoir ne sera pas trompé, car à midi, pas moins de 405 votes avaient été enregistrés, dont 329 en faveur de la prohibition et 76 contre, soit une majorité de 253 pour la prohibition.

GREVE A CLEVELAND

Cleveland, Ohio, 12. — La grève depuis longtemps prédite des machinistes de la compagnie Warner et Swazey est un fait accompli aujourd'hui. Trois cents agents ont entouré la fabrique, ce matin. Les employés ont décidé de se mettre en grève, hier soir, et un grand nombre des membres de l'équipe de nuit ne sont pas allés à l'ouvrage. La fabrique est encore en cours d'exploitation, et les fonctionnaires prétendent qu'elle continuera à fonctionner. Les chefs des unions ouvrières affirment qu'ils ont l'avantage. Les ouvriers veulent obtenir la journée de 8 heures.

BENEDICTION D'UNE EGLISE

Ottawa, 12. — Sa Grandeur Mgr Gauthier a présidé, hier, à S-Rose de Lima, à la bénédiction de l'église de cette paroisse.

Le R. P. Alexis, de l'Ordre des Capucins a fait le sermon en français et M. l'abbé Prud'homme, curé de South Gloucester a fait le sermon en anglais.

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin et M. Jérémie Déry ont été au bureau du gouvernement, ce matin.

Le temps qu'il fera

Généralement beau et modérément chaud aujourd'hui et demain. Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame. R. de Meulé, gérant. Aujourd'hui maximum... 63. Même date l'an dernier... 62. Aujourd'hui minimum... 38. Même date l'an dernier... 35. Baromètre: — 8 h. matin, 30.10; 11 h. matin, 30.12; midi, 30.13. MERCREDI, 13 OCTOBRE S. Edouard, confesseur. Lever du soleil, 6 heures 12. Coucher du soleil, 5 heures 21. Lever de la lune, soir 9 heures 22. Coucher de la lune, 8 heures 23. Premier quartier de la lune, le 15, à 8 h. 37 m. du matin.

CUIQUE SUUM

A la liste des élèves représentés à l'exposition scolaire avicole d'Oka, dont le Devoir parlait récemment, il faut ajouter ceux de la paroisse Saint-Joseph de Lac qui ont pris leur part des prix décernés. M. l'abbé Raphaël Pelletier, curé de la paroisse, assistait à l'exposition avec un certain nombre de ses paroissiens, et il a tenu à manifester explicitement sa sympathie pour l'oeuvre.

M. HENRI FABRE MEURT A ORANGE

LE CELEBRE ENTOMOLOGISTE S'ETEINT A L'AGE DE 92 ANS.

Orange, France, 12. — M. J. Henri Fabre, entomologiste, est mort. Il était né à Saint-Léons, (Aveyron), en 1823. Il a publié de nombreux ouvrages de science élémentaire et de vulgarisation: Histoire de la bûche, récits sur la vie des plantes, Ravageurs, récits de l'oncle Paul sur les insectes nuisibles, une botanique, la Plante, Souvenirs entomologiques, etc.

LES LIBERAUX S'ABSTIENNENT

SUR L'AVIS DE SIR WILFRID, ON ANNONCE QUE LA TREVE SERA RESPECTEE, OFFICIELLEMENT, DANS HOCHELAGA. — LA LITTERATURE (?) EST PRETE.

Nous avons réussi, à midi, à avoir une entrevue de deux minutes avec M. Séverin Létourneau, organisateur du parti libéral pour le district de Montréal. M. Létourneau nous a reçu après nous avoir fait attendre une grosse demi-heure.

Avant d'avoir vu M. Létourneau nous aurions pu croire que le parti libéral avait l'intention de faire une lutte sans merci à M. Patenaude dans le comté d'Hochelaga. L'antichambre était remplie de ballots bien ficelés. Quelques-uns cependant avaient été éventrés et l'on pouvait se rendre compte qu'ils contenaient bel et bien de la littérature (?) électorale. Maintes brochures intitulées: "Laurier et l'abondance; Borden et la misère"; "Increased tariff taxes are not for war"; "Stuffing the pay lists"; "The patronage evil in the civil service."

Nous étions donc persuadés que la trêve avait vécu... lorsque nous entendîmes M. Létourneau qui clamait dans son bureau: "Nous ne faisons pas de lutte! Ça nous crève le cœur mais nous y sommes forcés par le raisonnement!"

Nous pensâmes: Les libéraux auraient donc l'intention de faire un autodafé de leur littérature?

A peine avions-nous entendu les paroles de M. Létourneau que lui-même paraissait dans l'antichambre, le chapeau sur la tête et le paletot sur le bras. Très affairé il dit: "Vous voulez?"

"Vous voir et vous interroger au sujet de l'attitude que prendront les libéraux dans Hochelaga."

"Nous ne faisons pas de lutte", déclare M. Létourneau laconiquement. Et après avoir hésité quelque moment il nous transmit le communiqué suivant: "C'est ce que je vous aurai dit", remarque-t-il. Voici ce communiqué:

"Il ne sera pas fait de lutte de la part du parti libéral."

"C'est la conclusion prise après consultation avec sir Wilfrid Laurier et avec ceux qui, dans le comté, ont la direction du parti."

"Sir Wilfrid a exprimé l'opinion que le parti libéral devait rester fidèle à la ligne de conduite adoptée et suivie depuis le commencement de la guerre, et tout en se réservant pour plus tard, éviter pour maintenant de s'opposer à l'élection d'un ministre du gouvernement."

"Les chefs libéraux du comté acceptent sans hésitation cet avis de sir Wilfrid et ils vont s'abstenir."

"Nos adversaires auraient tort cependant, de prendre cela pour un acquiescement en blanc! Ce n'est que partie remise et les électeurs du comté d'Hochelaga se réservent de discuter, comme il convient et quand le temps sera venu, la conduite politique de M. Patenaude et celle du gouvernement Borden."

Nous voulions poser quelques autres questions à M. Létourneau: "Que signifie cette littérature électorale placée si bien en vue dans votre antichambre? Que feront les libéraux si un candidat indépendant ou même libéral se présente quand même contre M. Patenaude? Les libéraux s'abstiendront-ils même de voter?"

M. Létourneau ne nous en laissant pas le loisir; à peine nous avait-il remis le communiqué ci-dessus qu'il disparut.

Un peu plus tard, nous avons pu communiquer par téléphone avec M. Alfred Leduc, qui avait laissé percer des velléités de candidature. M. Leduc nous a déclaré que devant la décision des organisateurs libéraux, il se désistait.

TOUJOURS LA RUE DROLET

Me CHARLES LAURENDEAU EXPOSE AUX COMMISSAIRES LES MOYENS QU'IL A A SA DISPOSITION POUR DEFENDRE LA VILLE POURSUIVIE. — LES ECHEVINS ET LA CROIX-ROUGE CANADIENNE.

Me Laurendeau, l'avocat-en-chef municipal, combattra l'action prise par les propriétaires de la rue Drolet contre la ville en alléguant que les titres de la propriété ne sont pas en règle parce que celle-ci est grevée d'hypothèques. La ville, prétendra-t-il, n'est pas tenue de faire le paiement que lorsqu'on lui établit que la propriété est absolument libérée.

L'avocat-en-chef a demandé, ce matin, au bureau des commissaires s'il devait défendre la ville en alléguant qu'il y a eu fraude ou collusion. Il déclare qu'après avoir pris connaissance du dossier, il a constaté certaines illégalités surtout pour ce qui est de la déclaration faite par M. McDonald, que tout le monde connaît, dit Me Laurendeau. M. Langlois, qui avait déjà pris une injonction et s'en est désisté, parce qu'on exigeait de lui un cautionnement qu'il ne pouvait pas verser, a prétendu que le terrain a été payé beaucoup plus cher qu'il ne valait, ce qui est encore un moyen de défense si on peut établir que M. Langlois a raison.

M. Laurendeau déclare qu'il n'a pas besoins d'instruction du bureau des commissaires pour se servir de l'argument que les titres de la propriété ne sont pas clairs. M. Ainey et M. McDonald veulent, cependant, adopter une résolution dans ce sens portant de plus que le bureau des commissaires se réserve d'employer d'autres moyens si celui-ci est insuffisant, mais MM. Côté et Hébert combattent cette motion, qui est nulle puisqu'elle ne réunit que deux voix affirmatives et deux négatives.

M. McDonald est d'avis, et il l'a déclaré nettement, que l'on devrait combattre cette affaire de la rue Drolet jusqu'à la dernière tranchée, qui est le Conseil Privé d'Angleterre, et tomber dans la tranchée s'il le faut.

LES ECHEVINS, LEURS FEMMES ET LA CROIX ROUGE

M. LeBlanc, le lieutenant-gouverneur, a entrepris de lancer à Montréal un grand mouvement en faveur de la Croix-Rouge canadienne. Il veut y associer les échevins et leurs femmes. Ceux-ci doivent se rendre cet après-midi, avec ces dames chez M. Martin, qui sera accompagné de Mme Martin. M. LeBlanc exposera aux invités du maire le but de l'organisation et les moyens de lui attirer de l'aide par les souscriptions.

LES TRAVAUX SONT INACCEPTABLES

TELLE EST L'OPINION DES INGENIEURS ENQUETEURS AU SUJET DES TRAVAUX DU PORT DE TORONTO.

Ottawa, 12. — La commission d'ingénieurs, chargée par le gouvernement fédéral de faire une enquête sur les travaux du port de Toronto, complète son travail et présentera son rapport au ministre des Travaux publics dans quelques jours.

Le rapport condamne complètement le travail qui a été fait jusqu'à présent et le déclare inacceptable. Les piliers ont été posés à de grandes distances plus éloignées que les spécifications et les matériaux dont on s'est servi pour remplir les caissons ont été levés par l'eau.

Le contrat avait été donné à la Canadian Stewart Co.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Le jury du coroner a rendu, ce matin, un verdict d'homicide involontaire en faveur de James Gibbins, le jeune homme qui, manipulant un revolver, tua son camarade, James Ryan Taylor. De l'ensemble des déclarations de témoins, il ressort que les jeunes gens étaient parfaitement amis, sans aucun motif de querelle, et que l'accident est dû à un malentendu; c'est en tirant l'arme de la poche de son pantalon qu'elle avait été mise par Taylor lui-même, que J. Gibbins, qui n'avait jamais touché un revolver, fit jouer la gâchette et le coup partit.

L'ECHANGE MONETAIRE

Ottawa, 12. — La Commission anglo-française ne pourra pas visiter le Canada comme elle l'avait espéré. Le travail de la commission aux Etats-Unis a été plus long qu'on ne l'avait cru et la commission s'embarquera, jeudi, pour l'Europe.

M. White, ministre des Finances, est allé, hier, sur l'invitation de Lord Reading, rencontrer les membres de la Commission avec qui il discutera la question de l'échange monétaire.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Les membres du comité de l'Assistance par le Travail sont priés d'assister à une assemblée générale qui aura lieu demain avant-midi, le 13, à 10 heures et 45 minutes, dans la chambre 27, de l'édifice Dandurand, sous la présidence de Mme L. P. LeBlanc.

M. Chevalier, directeur de l'Assistance Municipale, portera la parole. L'ordre du jour comporte un compte rendu de l'oeuvre de l'année et l'étude du programme de l'année 1915-1916.